

# JOURNAL HELVETIQUE OU RECUEIL

D E

*Pièces fugitives de Littérature choisie ; de Poësie ;  
de Traits d'Histoire , ancienne & moderne , de  
Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nou  
velles de la République des Lettres ; & de di  
verses autres Particularités intéressantes & cu  
rieuses , tant de Suisse , que des Païs Etrangers.*

DÉDIÉ AU ROI.

SEPTEMBRE 1741.



A NEUCHÂTEL,  
DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES.

---

M D C C X L I.

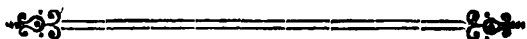
*Avec Approbation.*





# JOURNAL HELVETIQUE, *D'ÉDIÉ AU ROI.*

SEPTEMBRE 1741.



## LETTRE AUX JOURNALISTES.

MESSEURS.

**D**ES Persones dont je respecte le goût m'ont invité à continuer mes Essais sur l'Agriculture. Il leur a parû que je traitois ce Sujet d'une manière libre & assez nouvelle. Ils présumant que ces Essais pourroient devenir utiles, sur le pied d'un genre nouveau de Littérature. Je m'abandonne dès lors sans présomption & sans défiance à leur Jugement. Heureux si par ce mélange d'Observations littéraires, œconomiques & curieuses, je puis assaisonner de quelque léger agrément le Genre de Vie le plus convenable

peut être à nôtre situation; peut être aussi le plus propre à rendre mes Compatriotes contents de leur sort. C'est là mon but & le motif qui me touche par préférence.

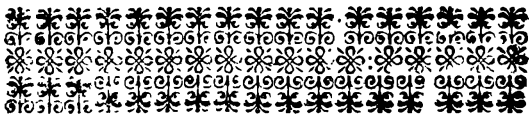
Je sens qu'en entrant dans cette Carrière, j'ai ouvert un vaste Champ à ma propre curiosité, & qu'il s'y présente à tout coup de nouveaux Sujets à éclaircir. Je m'aperçois que tout peut croître dans ce champ, excepté le germe de l'Ambition & du Vice. J'éprouve que rien ne délasse mieux des Occupations pénibles ou frivoles de la Vie que cette aimable Science; & qu'elle s'allie si bien avec le Caractère de Sage Oeconome, de Philosophe raisonnable & de vrai Chrétien, que l'on ne sauroit se repentir d'y avoir donné quelque tems & que l'Homme du Monde n'y regretteroit pas même le Sacrifice de quelque partie de ses plaisirs.

Sans doute que nombre de Persones traiteroient ce Sujet avec plus de savoir, & trouveroient le secret d'y répandre plus de graces. Je puis assurer que je le verrois avec une joie extrême. Je les invite de tout mon Cœur à éfacer ces légers Craions par quelque entreprise plus étendue. Pour moi, c'est tout ce que je puis tier pour le coup de mon loisir: Je le trouverai tres bien employé, si je puis me flater seulement d'en avoir été le premier mobile. *Je suis &c.*

A L.....

S. D. C

SUITE



# S U I T E

*D'ESSAIS d'AGRICULTURE sur les  
Arbres Sauvages & Stériles.*

**O**N dit que l'Art perfectionne la Nature , & cela est vrai à divers égards. Quoiqu'elle eut pû se passer de nos soins , elle a bien voulu les recevoir & y atacher des recompenses. La Terre se prête à nôtre Culture , & nous paie abondamment de tous nos travaux. L'Etre Infini a établi entre nous & elle une douce Sympatie ; nôtre Cœur s'atache à ses productions ; elles s'émbelissent entre nos mains. Le bon , le beau , l'agréable , semblent naitre de nôtre industrie. L'Amour propre ne tarde pas à nous rendre ces Objets flatteurs , en nous disant qu'ils nous doivent une partie de leurs beautés. Les Arbres ornent & rafraichissent nos Demeures ; leurs Fruits charment en mille façons nôtre goût ; leur simple culture calme nos peines. Quoique les diverses Plantes existent , croissent , & se multiplient d'elles mêmes , elles deviennent tout autres par nôtre secours ;

nous leur donnons la tournure , l'ordonnance , une exposition avantageuse , des alimens qui leur conviennent , une culture fréquente qui hâte leurs progrès , une taille méthodique qui les couronne de Fruits. Nous en varions l'espèce ; nous la rendons plus fine & plus délicate. Nous venons même à bout de corriger le naturel le plus revêché , le suc le plus âpre , en le forçant de passer par un petit Rameau de nôtre choix. La Nature obéit à ce que nous lui prescrivons : Elle est docile à tous nos desirs. Nos travaux champêtres donnent à tout ce qu'ils touchent une espèce de vie , une force & une activité nouvelle. Ils créent pour ainsi dire ; semblables à ceux de l'Education , ils sont l'organe d'une seconde Nature.

Mais si nos soins produisent toutes ces merveilles , la Nature toute simple nous montre les siennes : Elle a des richesses & des privilèges qui lui sont propres. Nous pouvons quelquefois l'aider : Mais il est mille choses qui n'ont nul besoin de nôtre secours. Tout ce qu'elle fait , a son mérite ; ses Productions les plus négligées ont leur prix. Nous les goûterions peut être en les touchant , & il est bon qu'il y en ait auxquelles nous ne touchions jamais. Il faut qu'il se trouve nécessairement du cultivé

&amp;

& du sauvage. Les Montagnes ne méritent pas moins nôtre admiration que les Jardins & les Vergers. Gardons nous donc de mépriser ce que la Nature fait come à nôtre insçû. Elle travaille pour nous lorsque nous y pensons le moins : Si nous n'avions que des Arbres délicats, ou des belles Fleurs nous ne nous en trouverions pas mieux, que si nous voïons d'éternels Printems. Ce que je dirai des Arbres sauvages sera propre à nous en convaincre.

Les Anciens distinguoient les Arbres en deux Classes générales ; en Arbres heureux & malheureux. FELICES ARBORES, selon l'énumération qu'en faisoit VERANNIUS, étoient le *Chêne*, l'*Escule*, le *Hêtre*, le *Noisetier*, le *Sorbier*, le *Figuier* à Figues blanches, le *Poirier*, le *Pommier*, le *Prunier*, le *Corinier*, la *Vigne* &c. INFELICES ARBORES, dédiés aux Dieux Infernaux & aux Mânes, étoient ceux qui produisoient des Fruits ou Baies noires, selon MACROBE.

THEOPHRASTE y comprend aussi les Arbres absolument stériles, lesquels, selon lui, on ne sème & l'on ne plante jamais. Ces Arbres étoient proscrits par la Religion & n'étoient jamais employés dans ses Mystères, si ce n'est dans ceux des Divinités Infernales.

On reconnoit bien là une Religion qui s'enveloppe par tout de ténèbres, & qui — nourrit avec soin l'Esprit d'illusions dont elle avoit besoin pour se soutenir. Quel rapport en effet y avoit il entre la Divinité & certains Arbres, puisque tous étoient également son Ouvrage ? Toute la Nature ne lui étoit elle pas consacrée par cela seul qu'elle sortoit de ses mains ? Et cette idée de bonheur & de malheur attachée à des Plantes incapables de le produire, ne blefsoit elle pas le simple Bon-sens ? Une saine Philosophie afranchit les Homes de ces puéilités, qui se trouvoient à chaque pas dans la Religion Paienne. N'en doutons pas un moment ; le flambeau des Sciences acoutuma par degrés les Esprits à recevoir celui de la vraie Religion. Elle aprit en particulier aux Homes, que tout est estimable dans la Nature, & que les Productions les plus méprisables en aparence avoient leurs usages & leurs merveilles.

COLUMELLA \* nous done une distribution plus judicieuse des Arbres que celle que l'on vient de rapporter, lors qu'il les distingue en *Naturales* ; ce sont ceux qui viennent d'eux mêmes ; & *Mites*, ceux que l'on a come adoucis par la Culture, & rendûs propres à donner les meilleurs Fruits. PLINE \*\* expr-

\* Lib. de Arb. c. 1.

\*\* Lib. XIII. c. 4. & XVI. c. 19.



prime d'une autre manière cette différence, en nommant les uns *Sylvestres*, Arbres des Forêts ; & les autres *Urbaines*, ou Arbres de Ville. Ces termes *Mites*, *Urbanæ*, disent plus que les termes François qui y répondent. Ils caractérisent avec la douceur des Fruits, l'agrément de cette partie de l'Agriculture qui indique pour l'ordinaire & le voisinage des Villes, & le goût poli des Persones qui les habitent. Mais ce que ces expressions nous montrent de plus intéressant, c'est la *douceur & l'urbanité*, qu'inspirent des occupations si innocentes. Il semble même que PLINE ait crû que des Sucs plus délicats avoient adouci en quelque sorte la férocité des anciens Habitans de la Terre ; & c'est encore par allusion à l'épithète d'*A. bor mitis*, qu'il dit, *Arbores postea blivioribus fruge succis hominem mitigavere* \*.

La préférence que ces expressions donnent aux Arbres fruitiers sur les Arbres sauvages leur étoit bien due. Aussi lorsque PHEDRE \*\* raconte le choix que firent les Dieux des Arbres qu'ils vouloient prendre sous leur protection, chacun d'eux s'étant déterminé pour quelque Arbre stérile,

F ff 5 rile,

\* Plin. Lib. I. c. 1.

\*\* Lib. III. f. b. 17.

file, excepté *Minerve* qui se déclarât en ces termes pour l'Olive. *Oliva nobis propter fructum est oratio.* Jupiter lui fit, *O ma Fille, c'est avec raison que tout l'Univers vante ta Sagesse.*

Les autres Divinités ne crurent pas cependant en manquer en se déclarant pour le *Chêne*, pour le *Pin*, & pour le *Peuplier*, come firent *Jupiter*, *Cybelle* & *Hercules*; sans parler du *Mirthe*, qui plût si justement à *Venus*, & du *Laurier* qui devint l'Arbre favori d'*Apollon*. Chaque espèce avoit ses propriétés, & l'on jugea que chacune méritoit un Dieu Protecteur.

En effet, pour quitter le Stile Mythologique, s'il nous étoit avantageux d'avoir des Arbres, dont le tissu fut propre à nous donner des Fruits délicats, il ne nous étoit pas moins nécessaire d'avoir des Arbres de diverses sortes qui fournissent aux Animaux & aux Hommes mêmes des Fruits plus grossiers. Il falloit des Bois souples, pesans ou légers, propres à recevoir toutes les formes qui peuvent nous être utiles, tels que ceux dont parle VIRGILE\*.

Et Tilliz leves, aut torno rasilie buzum.

Il en falloit d'autres d'un tissu ferré, capable

\* Lib. II. Georg.

pâble de résister aux injures de l'Air & au choc des Eaux; solides, mais propres au travail; qui eussent presque la force du Fer, sans en avoir la rigidité. Les Edifices publics, les Vaisseaux, les grandes Machines, les Digues, les Ponts, les Chauffées en demandent de cette nature.

Je me bornerai à nos principaux usages & aux Arbres de nos Forêts qui leur sont propres; car si je voulois me jeter dans cette diversité presque infinie de tissus qui rend le Bois propre à produire les Huiles, la Résine, la Gomme, la Teinture, les Remèdes, des Sucs, & des Ecorces aromatiques, des Liqueurs saines, voluptueuses ou médicinales, des Embellissemens de toute espèce, pour les Meubles & pour les Placages, je sortirois de mon Sujet à force de le varier, & je ne connoitrois de bornes que celles de l'Univers. Par tout je trouverois à admirer, & à convaincre mes Lecteurs que tout ce que le Créateur a fait est digne d'admiration.

Il me suffit pour le coup d'arrêter mes regards sur le vaste Ombrage de nos Forêts, & ne pouvant même embrasser qu'une petite partie d'un Sujet si riche, je me contenterai de faire connoître quelques uns des principaux Arbres stériles, qui ont passé en Europe, en avertissant que le mot *sterile* est

est employé ici par comparaison avec la fécondité des Arbres fruitiers qui fournissent une partie de nôtre Aliment. Car à parler exactement, chaque Plante aiant son Fruit & un Fruit propre à quelque chose, on peut assurer qu'il n'y a rien de stérile dans la Nature. Ce seroit là du moins le langage du Bon-sens, & l'autre seroit au plus le langage de l'amour propre qui ne relève que ce qui le flatte.

Les premiers Hommes ne conoissoient pas comme nous les propriétés détaillées de chaque chose. Bornés dans leurs Expériences & dans leurs besoins, simples dans leur gout & dans leurs mœurs, des avantages qui s'offroient d'eux mêmes, des Fruits qui naissoient sans Culture s'accordoient parfaitement avec leur façon de vivre. L'épaisse verdure d'une Forêt, leur parût une Retraite plus agréable que les sombres Cavernes des Rochers. Leurs premières Habitations furent de bois légèrement assemblé & revêtu de feuillage. Nous avons encore un Monument de cette frêle Architecture, dans la *Colonne Pastorale*, la plus ancienne de toutes. Elle conservoit dans son fust les noeux & les inégalités d'un Tronc d'Arbre, pour nous faire souvenir quelles avoient été les Habitations des Homes de ces premiers tems. C'est de là que les Colonnes  
en

en général ont tiré leur origine, & ce qui devoit soutenir la Modestie est devenu l'un des apuis de l'Orgueil. Cette espèce de Colonne rustique n'a fait que revêtir les proportions de l'Ordre Toscan, & les Eutans de ceux qui s'en étoient servi pour étaier leurs Cabanes, les emploient aujourd'hui à orner les Portes des Parcs & des Jardins superbes qui entourent leurs Palais. C'est ce que l'on peut voir dans *l'Architecture de SERLIO* \*.

PLINE L'ANCIEN faisant en peu de mots l'Eloge des Arbres sauvages s'exprime de cette manière. (1) *Les Hommes, dit il, regardèrent come un riche présent de la Nature ce Vergers naturels que leur osoient les Forets. Ce fut de là qu'ils tirent leur première nourriture: Ils trouverent des Cavernes plus riante sous leur Ombre, & tirent dans la suite de leur bois, de quoi revêtir leurs Livres.*

Je profiterai de la liberté permise à des *Essais*, pour faire ici quelques Observations sur cette nourriture des premiers Hommes. Il paroît assez constant que les premiers Habitans de la Terre tiroient en bonne partie leur

\* DAVILER Diction.

„ (1) *Summum manus homini datum, arboris, si vax*  
 „ *que intelligebantur. Hinc primum alimentum; hanc*  
 „ *frondes montes specus, libro vestis.* PLINE *Proem.*  
 Lib. X.I. Ces termes, *libro vestis*, indiquent non seulement l'usage des reliures en bois, que l'on employoit sans doute pour la Conservation des Livres: Come on l'a fait en

leur nourriture des Fruits des Arbres, & même du Glan, si tous les Poètes ne sont pas d'accord pour nous tromper; & c'est peut être notre luxe & notre mollesse qui nous le rend si difficile à comprendre.

*Heureux (1) [dit BOECE] & trop heureux les Hommes du premier âge, contents des Chamis qui ne leur manquoient jamais, & ignorans le luxe éfeminé qui corrompt les Mœurs! Heureux cet âge où l'on terminoit un long jeûne par un simple Repas de Fruits sauvages!*

Je rends ici, comme l'on voit le terme de *Glan* par celui de *Fruits Sauvages*, en prenant un milieu entre les Poètes & les Jurisconsultes: Ces derniers usant du mot *Glan* pour désigner toutes les espèces de Fruits; (2) quoique PLINE semble déterminer le sens que l'on doit y atacher en di-

suite pour la conservation des premiers Ouvrages qui sortent de l'imprimerie: Mais encore ils peuvent désigner le Corps même du Livre, qui n'étoit d'abord autre chose que la seconde Ecorce du Bois: Cette Ecorce interne s'appelle *Liber*, come on le voit dans ce Vers où VIRGILÉ enseigne la maniere d'écussoner, par l'insertion d'un Bouton étranger entre les deux Ecorces du sujet que l'on veut grêser.

— Hinc alienâ ex arbore germen  
Includunt udoque dosent inolescere libro.

Et PLINE Lib. XIII. c. 11. nous dit que la tendre Ecorce reçoit aussi facilement l'empreinte des Caractères que le Papier même. „ Libri arborum teneri haud secûs quàm  
„ Chartæ litterarum notas capiunt.

(1) Felix nimum prior ætas

Contenta fidelibus arvis, nec inerti perdita luxu  
Facili quæ særa tolebat jejunia solvere glande.

BOETIUS. De Consol. Philos. Lib. II, Metr. 4.

(2) L. 236. §. 1. ff. de v. s. & l. un. §. 1. de gland leg.

disant (1) *Les Arbres qui portent le Glan sont le Rouvre, le Chêne commun, le Chêne verd, l'Esculus &c.* Ce seroit en ce cas par une espèce de licence que les Jurisconsultes lui donnent un sens si étendu. Si du reste *Boëce* entendoit par *Glan*, le Fruit ordinaire du Chêne, son idée revient à celle d'un grand nombre d'Auteurs Anciens, & sur tout de Poëtes, lorsqu'ils nous dépeignent les premiers tems, comme on le verra tout à l'heure dans quelques Passages des *Georgiques*.

Cette idée ne nous présente assurément rien de flatteur. Je ne pense pas que ce fût l'Aliment des Hommes dans ces tems heureux que l'on a chanté sous le Titre d'*Age d'or*. Car en ce cas, nous pancherions fort à croire avec *Mr. de Voltaire*, que le Siècle de Fer seroit préférable. Le Siècle d'Or devoit réunir les Richesses champêtres, le Calme de la Paix & la Pureté de l'Innocence: Asemblage rare qui se trouvoit, dit-on, chez les heureux Habitans de l'*Arcadie*. Mais on n'y

VI 11

(1) *Glandem ferunt Robur, Quercus, Esculus. Ilex &c.* P L I N XVI. c. 6. D'autres Auteurs y joignent le Hêtre (Fagus), & quelques Jardiniers modernes (Nouv. Mais. Rustiq. II. Part. Lib. IV. Chap. I. art. III.) comprennent sous la denomination d'Arbres à Glan, les Maronniers, Chataigniers & Noisetiers, auquel cas l'austerité du régime eut été déjà considérablement adoucie. Mais les Anciens n'entendoient pas si loin le terme de Glan, comme le Passage de Pline nous le fait voir.

vient pas tout d'un coup & ce ne fut pas sans  
 doute le premier état de l'Homme, si ce n'est  
 c'est l'Homme sortant des mains de son Créateur &  
*placé dans un Jardin délicieux pour le cultiver &  
 pour le garder\**. Voilà l'auguste Origine de  
 l'Agriculture & du Jardinage. Ces Arts ont  
 été pour ainsi dire d'Institution Divine, &  
 la première destination de l'Homme. *Alors*  
*dit ST. AUGUSTIN, cette Occupation étoit,*  
*non le supplice d'un Homme condamné; mais la*  
*joie & les délices d'un Bienheureux.* Quel  
 bonheur en effet pouvoit être plus grand  
 que celui qui étoit du choix de Dieu même!  
 Si notre goût n'étoit pas corrompu par  
 mille plaisirs dangereux, & par tant d'oc-  
 cupations frivoles, quel état plus parfait &  
 plus heureux pourrions nous actuellement  
 choisir? L'idée qui nous reste de la situation  
 du premier Homme semble ne nous être  
 demeurée que pour y rappeler nos desirs,  
 & pour nous faire rentrer dans l'état d'inoc-  
 cence qui nous l'a fait perdre. Alors ses  
 soins étoient faciles, ses rêveries charman-  
 tes, les méditations sublimes. Sans doute  
 il connoissoit ce que nous nous efforçons  
 de connoître, ou ce qu'une longue & pé-  
 nible expérience nous a découvert. La  
 Terre que Dieu choisit sur toute autre pour  
 le Jardin de délices, étoit d'une fécondité  
 ad-

\* GEN. II. v. 15.



admirable ; tout y croissoit à souhait, & avec une variété surprenante de Fruits & de Plantes les plus exquises. L'Homme innocent n'avoit de soins que ce qu'il en faisoit pour augmenter ses plaisirs. Il n'étoit point nécessaire qu'ils fussent redoublés pour avoir un heureux succès. Tout ce qu'il touchoit devenoit plus beau : La Nature entière lui étoit docile. Tant qu'il persévéra par choix dans son innocence & qu'il conserva la faveur de Dieu, toutes les autres Créatures lui furent soumises.

Il y a tout lieu de croire, & l'Écriture Sainte nous l'atteste, qu'après la défobéissance de l'Homme, Dieu rendit par son juste Arrêt la Terre revêche & les influences du Ciel moins favorables. Dès lors la fécondité de la Terre dépendit presqu'entièrement des soins du Pécheur qui devoit la cultiver. Tout ce qui ne fût pas soigné perdit de sa grace ; les Plantes négligées s'abatardirent ; les Fruits les plus admirables dégénérent, & devinrent la plupart comme sauvages ; avec cette différence, que l'Homme seul aiant péché, les Plantes Domestiques, destinées, ou à son entretien, ou à son agrément, sentirent plus cette décadence ; & que l'altération qu'éprouva la Nature, fit peu, ou point souffrir les Animaux qui étoient absolument innocens. Nous le voions encore

datés les Arbres & dans les Plantes sauvages qui leur fournissent la subsistance : Elles résistent infiniment mieux à toutes les injures des Saisons , injures qui semblent être devenues l'un des Apajages du Péché. Leurs Fruits ou leurs Graines dégénèrent peu ; la plûpart de ces Plantes s'acomodent presque mieux d'une Terre aride ou sauvage , ou pour le plus , d'un Terroir bon à la vérité , mais privé de toute Culture.

Une autre Observation que je hazarde : c'est que Dieu ne faisant jamais de Miracles sans nécessité , & faisant servir à ses Jugemens même les Causes Naturelles , toutes les fois qu'elles peuvent suffire ; il est assés aparent que la décadence dont je parle se fit sentir par degré , a mesure que l'Homme négligea un travail que l'Arrêt de Dieu avoit irrévocablement prescrit ; enforte que plus l'on vît durer cette négligence , plus aussi l'on vît augmenter le desordre & la confusion qui devoit en naitre. Peut-être que le premier Pécheur ne comprit pas bien tout le sens de cet Arrêt , ni toute l'étenduë de ses influences. Peut-être qu'à-coutumé à voir la Terre produire tout d'elle même , il ne la sollicita point durant très long-tems à lui ouvrir de nouveaux Trésors , & qu'il atendit avec indolence ce qu'elle ne devoit plus acorder qu'a son industrie.

Le

Le premier Homme & les premiers Dé-  
 cendants vécutent long-tems sans doute dans  
 cette habitude; peut-ête même sans avoir  
 que peu à souffrir. La Terre produisant en-  
 core d'elle même mille bonnes choses, ils  
 usèrent de celles qui croissoient à leur por-  
 tée, sans s'embarasser de celles qui les qui-  
 toient peu à peu. On comprendra sans  
 peine le triste étet de quelques Siècles de  
 négligence, si l'on observe seulement l'état  
 d'une Terre qu'on laisse en friche, au  
 bout d'un petit nombre d'Années. Que  
 pouvoit on attendre d'une Forêt de Plantes  
 croissant confusément parmi les Ronces &  
 les Epines? Elles s'y conservoient; car  
 Dieu ne permit pas sans doute que les Es-  
 pèces périssent; mais elles s'y nuisoient  
 reciproquement. Etouffées & privées de  
 succs, les unes par les autres, les plus foi-  
 bles & les plus délicates en souffrirent da-  
 vantage. Moins nourries, leurs Fruits dimi-  
 nuoient en grosseur. Ces Fruits privés du  
 Soleil par les Arbres sauvages qui les sur-  
 montoient, n'avoient plus ni leur goût  
 naturel, ni leur coloris; une Ombre epaisse  
 rendoit leurs succs phlégmatiques & in-  
 digestes; les Canaux qui leur donnoient la  
 circulation étoient altérés par cette liqueur  
 aigre & mal préparée; les fibres qui com-  
 posoient le tissu de ces Canaux perdoient

insensiblement de leur ressort , & n'agissoient plus que mollement , pour subtiliser ces huiles fines & ces sels délicats, qui rendent toutes les Productions de la Terre si délicieuses.

Voilà comment les Plantes dégénérent de cette perfection dont le Créateur les avoit douées ; & cela non seulement par une suite nécessaire de la Malédiction Divine , qui s'exerce sans doute à certains égards d'une manière miraculeuse ; mais aussi à d'autres égards par des voies toutes naturelles.

Le but & l'Arrêt de Dieu étoit que l'Homme Coupable essuiât des peines & de la fatigue. Mais sa Bonté voulut bien descendre à ce qu'il en recueillit les Fruits , & qu'il y trouvât de quoi pourvoir à tous ses besoins. Cette bonne Providence, fléchie presque aussi-tôt qu'offensée, lui ménagea des plaisirs capables de le consoler, & voulût que ces plaisirs même vinssent à la suite de ses travaux. Elle prit soin de rendre ces plaisirs purs, pour le ramener à l'innocence , & assez touchans, pour adoucir ses malheurs. En lui offrant des douceurs pareilles, Elle l'éloignoit des plaisirs tumultueux, capables de l'agiter & de le corrompre. C'étoit un Azile que lui préparoit la Grace contre les assauts du Vice, & cet Azile nous est encore

re ouvert aujourd'hui. Les Charmes d'une vie exemte de trouble, sont des Cordons d'humanité, par lesquels la bonté de Dieu nous attire. La Vie Champêtre nous présente assés de biens pour nous rendre heureux, & assés de secours pour nous rendre bons. Elle nous ramène à Dieu, par une variété infinie d'Objets, qui nous font sentir ses perfections, & qui ne peuvent que les faire aimer : Elle nous fait presque rentrer dans ce Jardin de Délices, qu'habita nôtre premier Père : Elle nous le rend en quelque sorte, par les Fruits qui naissent de nôtre Culture, & par la suavité qui en est inséparable.

Mais on juge bien que cette Culture Savante, & les charmes qui devoient en naître, ne pouvoient venir qu'à la faveur d'une longue Étude. Il falloit non seulement pour cela des Hommes paisibles & appliqués : Mais il falloit sur tout que des Hommes, disposés de cette manière, fixassent leur Habitation dans quelque portion de la Terre qu'ils regardassent comme leur Patrie. Ils s'avisèrent tard de penser que ce devoit être leur vrai bonheur. Tant qu'ils furent Chasseurs ou Bergers, ils ne menèrent qu'une Vie errante, peu propre à former aucune sorte d'Établissement, à entreprendre diverses choses qui demandoient d'être exactement sui-

vies, & à en comparer les divers succès, pour composer de leur meilleures expériences un Système d'arrangement & d'économie. Ce Plan devoit être la Base de toutes Sociétés & le Ciment de leur bonheur : Mais il falloit le concevoir & s'y affectionner pour y réussir ; & comment prendre ce goût dans une Vie toujours ambulante, qui ne laissoit voir que d'un œil rapide les beautés & les avantages des diverses situations de la Terre ? On s'en tint donc au plus simple, je veux dire, aux Bois & aux Paturages. Les Productions de la Terre destinées à l'Homme dégénèrent infiniment dans cet intervalle & les Lieux où il se fixa enfin furent ceux où cette décadence fut la plus sensible. Le Glan & quelques fruits devenus sauvages purent ainsi devenir l'Aliment, le plus ordinaire d'un Peuple aussi robuste qu'il étoit grossier. Vaincûs par la nécessité & conduits par la Providence, l'Agriculture devint ensuite leur premier Objet. VIRGILE nous l'apprend au I. Livre des Géorgiques, & il étoit bien à propos qu'ils connussent l'usage du Grain, avant que de goûter la douceur des Fruits.

\* Prima Ceres ferro Mortales vertere terram  
Instituit, quum jam Glandes & arbuta sacre  
Deficerent sylva, & victum Dodona negaret.

\* v. 147. &c.

On

On voit ici que VIRGILE bien instruit sur cette Matière, fait succéder la culture des Champs à la Vie sauvage des Bois, & en particulier à l'usage du Glan, pris pour le Fruit du Chêne; lorsqu'il insinuë qu'il n'étoit plus permis d'en cueillir sur les Chênes sacrés de Dodone, pour en faire sa nourriture.

Le Fait devient plus certain, lorsque ce Poëte faisant sentir les suites & la misère qui acompagne la négligence des Travaux de la Campagne, finit de cette manière, *Si vous ne prenez pas les précautions que je vous indique, vous considérerez inutilement les monceaux que d'autres auront amassés, & vous vous trouverez réduit à l'extrémité de secouer un Chêne pour subvenir à votre faim devorante.*

\* Quod nisi & assiduis terram insectabere castris,  
Et Sonitu terrebis aves, & ruris opâci.  
Falce premeas umbras, votisque vocaveris imbrem:  
Heu! magnum alterius frustra spectabis acervum,  
Concussaque famem in Sylvis solabere quercu.

Et lorsque Virgile vient à recommander le Culte des Dieux Protecteurs du Labourage & de la Récolte, & à décrire les Cérémonies sacrées que prescrivait la Religion à l'égard de la bienfaisante Cérés.

G g g 4

Que

\* Lib. I. GEORGIC. v. 135. &c.

*Que personne, dit il, ne soit assez hardi pour  
mettre la Faucille aux Bleds, avant d'avoir  
dancé, & chanté des Vers à sa louange, la  
Tête couronnée de Feuilles de Chêne*

————— neque ante

Falcem maturis quisquam supponat Aristis;  
Quam Cereri, totâ redimitus tempora quercu,  
Det motus incompósitos, & Carmina dicat.

Cette Couronne de Chêne n'est point là placée au hazard: On s'en couronnoit en mémoire de l'ancien Temps durant lequel le Chêne avoit fourni aux Hommes leur première nourriture, & l'on célébroit avec une douce joie l'heureuse Epoque où le Grain avoit succédé à une nourriture si grossière.

L'on peut donc regarder ce Fait comme bien constant, malgré le peu de penchant que notre délicatesse nous donne à le croire. J'en ai fait un Préliminaire à ce que je dirai des Arbres Sauvages. Le Chêne, étant appellé le *Roi des Arbres*, méritoit cette digression, vû sur tout que son usage le plus ancien & le plus noble étoit sans doute d'avoir nourri l'Homme.

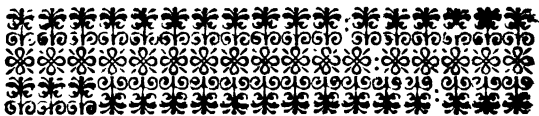
Aujourd'hui que son Fruit ne nous est plus nécessaire, que cet Arbre ne fait que ren-

\* Georg. L. I. v. 347. &c.



rendre nos Forêts plus majestueuses, fournir un ombrage plus délicieux, donner une solidité plus durable & à nos Habitations & à nos Ouvrages; jouissons avec reconnoissance de l'état florissant auquel nous nous trouvons parvenus. N'oublions jamais les misères qu'a causé la Corruption, qui produit elle même aujourd'hui des états plus dangereux, par les excès du Luxe & de la Mollesse. Rapellons nous souvent de combien peu la Nature se contentoit autrefois. Sentons du moins le prix du Travail, de la Bénédiction Divine, & de l'Industrie humaine, dans cette variété étonnante de belles choses qui nous environent.





# R E P O N S E

*A la Critique de la Lettre d'une Mère à son Fils.*

M E S S I E U R S

**J**E viens de lire vôtre Journal du Mois de Juillet 1741. J'y ai trouvé de bones Pièces, & je suis persuadé, qu'à l'exception de la Critique de la Lettre d'une Mère à son Fils, il sera goûté par les Connoisseurs. Cette Critique elle même semble partir d'une Main qui fait écrire, mais qui écriroit encore mieux, si elle témoignoit moins d'aigreur & de partialité. Vous le savez, *Messieurs*, une Critique mordante & grossière deshonne plus celui qui en est l'Auteur qu'elle ne fait de tort à l'Ouvrage critiqué. A la vérité il faut pardonner quelque chose à une Personne qui habite un Village peu cultivé, & éloigné du Commerce des Honêtes Gens: Il date sa Critique de cet Endroit, & il ne faut pas s'étonner si l'on n'y trouve pas cette Politesse, qui adoucit

ce que la Censure peut avoir de trop mordant, & qui rend la Vérité même plus propre à instruire & à persuader.

La Critique est bien permise dans la République des Lettres : Nous lui devons, en quelque sorte, l'émulation & le goût qui y règnent; mais il faut la manier avec délicatesse, & n'avoir point d'autre but que de la faire servir aux progrès des Arts, des Sciences ou de la Religion. Si la Critique de nôtre Villageoise étoit de ce caractère, je n'aurois rien à dire, & j'entrerois tout à fait dans les sentimens de cette tendre Mère à qui nous devons la Lettre écrite du Ciel, & qui dans le Séjour qu'elle habite, est sans haine & sans jalousie & ne cherche que l'évidence. Si nôtre Censeur avoit lû cette Lettre avec quelque attention & sans partialité, il en auroit peut-être jugé plus favorablement & se seroit épargné bien des Remarques inutiles qui n'ont aucun fondement. Il exige, par exemple, un Ordre scholastique que l'on observe guères dans une Lettre, & beaucoup moins dans un Ouvrage tel que celui-ci, où une Mère parle à son Fils, & se livre, à tous les mouvemens de sa tendresse : Quelle froideur, & quelle sécheresse n'auroit elle pas jetté dans son Discours, si elle l'eut divisé exactement, & qu'elle eut préparé d'avance  
ses

ses Auditeurs à tout ce qu'elle devoit leur dire dans la suite ! L'Ordre d'une Lettre ne doit pas être celui d'un Sermon, & l'on a tort, ce me semble, de confondre des genres d'écrire si différent. Nôtre Censeur ne se trompe peut-être pas moins, en ne distinguant pas un certain enthousiasme, dicté par le Cœur, d'une Déclamation puérile : Celle-ci ne devoit jamais être permise dans aucun Ouvrage d'Esprit ; il faut l'abandonner à des Ecoliers, qui croient avoir fait merveille, quand ils ont enchassé de grands mots sur de grands mots, & prodigué les Figures les plus audacieuses. La Vérité & la vraie Eloquence ne s'expriment point ainsi. Elles évitent avec soin les expressions gigantesques, qui n'ont qu'un faux brillant, & que l'Ignorance & le mauvais Goût ne substituent que trop souvent à la netteté des Idées & à la force des Preuves.

Ce n'est donc point une telle Déclamation que l'on trouve dans la Lettre écrite du Ciel, mais on y trouve véritablement des sentimens animés par l'Amour d'une Mère pour son Fils, des expressions vives & serrées, telles que l'exigent le caractère & les circonstances où se rencontre ce Jeune Home, qui est menacé du plus grand péril, & qui n'a pas toujours la force de pratiquer la Vertu qu'il aime & qu'il reconoit.

Ici.

Ici nôtre Censeur se récrie sur la Contradiction : Je le trouve fort heureux, s'il n'a jamais été le jouët des Passions, ou s'il a eu toujours le pouvoir de les vaincre : On pourroit alors lui apliquer ce beau Vers de *Voltaire*, en parlant de l'Amour.

Qui l'ignore est Heureux, qui le dompte est Illustre.

Nous autres foibles Mortels, nous sentons tous les Jours, que la Raison n'a pas sur nôtre Cœur toute l'Autorité qu'elle devroit avoir : Nous conoissons le bien & nous l'estimons; malgré cela le mal nous entraîne; tout ce que nous pouvons faire de mieux, c'est de luter sans cesse contre le torrent.

A peine du Bourbier où le Vice m'engage,  
J'arrache un pied timide & sort en m'agitant,  
Que l'autre m'y replonge & s'embourbe à l'instant.

BOILEAU.

L'Homme est un tissu de contractions. C'est un composé de Grandeur & de Bassesse, de Vices & de Vertus. Nous passons successivement des uns aux autres; nous courbons la Règle que nous devons suivre; le plus sage n'est pas celui qui ne comet point de fautes, mais celui qui en comet le moins.

Après

Après ces Observations générales sur la Critique de notre Censeur, il ne me reste que peu de choses à remarquer. Il ne relève en effet que des Vétillies qui ne méritent pas un examen bien approfondi, & dont il connoîtroit lui-même le néant, s'il faisoit usage de son *Bon-sens* & de son *Catéchisme*, qu'il se glorifie d'avoir lû. Mais ce Villageois ne se tient pas dans des bornes si étroites, il s'élève jusqu'à faire le Prédicateur & se pique d'avoir lû les livres Latins de plusieurs Doctes Personnages.

L'Objection qui mé paroît la plus raisonnable est celle-ci; *La Lettre*, dit-il, *n'est point supposée* & cependant on vient de dire que *Dieu ne permet plus de Révélation*. Notre Censeur auroit-il voulu qu'on eût avoué d'abord qu'on n'écrivoit qu'une Fiction? Un tel aveu auroit-il produit l'effet qu'on souhaitoit de produire, en donnant un air de vrai semblance à une Allégorie, qu'on vouloit tacher de rendre ingénieuse & utile? Quand il s'agit d'atacher & d'intéresser le Lecteur, peut-on prendre trop de précautions? Ne doit-il pas nous être obligé de tourner la Fable même en Instruction? Veut-on que je réponde plus directement? La Lettre écrite du Ciel ne contient aucunes Révélations, & l'Auteur se garde bien de se donner pour Inspiré; son objet unique est d'adresser

dresser des Avis salutaires à un Jeune Homme, qui en a besoin de lui retracer ses Devoirs, leur utilité, & les motifs qui doivent le porter à les pratiquer: Voilà tout le Plan de l'Auteur: Il fait ses efforts pour montrer que la Vertu est belle d'elle même, qu'elle a été commandée de Dieu & qu'elle est soutenüe par de grands motifs & de grandes récompenses. Peut on se proposer un plus digne Objet?

Vous sentez bien, *Messieurs*, qu'en suivant ce Plan, on ne pouvoit presque rien dire de nouveau. Le moien de le faire après tant d'excellents Ecrivains, qui ont traité ces Matières avec succès? L'Auteur aura atteint son but, s'il a exprimé ces Véritez avec énergie, s'il a fait remarquer le raport qu'elles ont entr'elles & avec nous, s'il a pû faire sentir l'application que nous en devons faire & combien elles sont utiles à nôtre bonheur: Il s'agit moins de faire de nouvelles Découvertes en Morale & en Théologie, que de faire un bon usage de celles que nous avons. Ce ne sont pas les Lumières qui nous manquent, l'Esprit est suffisamment éclairé; mais le Cœur est corrompu: C'est lui qu'il faut émouvoir & qu'il faut fraper par tous les endroits qui peuvent l'ébranler: Rendons le sensible à ses vrais interêts: Nôtre tache, alors, sera

remplie, & il ira au bien, sans avoir besoin d'autres secours que de celui de DIEU.

Nôtre Censeur lui même, qui demande du neuf, en a-t-il mis dans sa Critique? Je n'ai garde de me servir des termes outrageans dont il se sert, & de dire come lui, qu'on n'y trouve rien que de *trivial*, de *faux*, & de *ridicule*. Il me semble qu'un Home qui veut se distinguer du Vulgaire, devoit bien se défendre ces sortes d'injures, qui ne sont propres qu'à révolter un Lecteur sensé & impartial. S'il ne conoit point d'autres figures de Rhétorique, il ne seroit pas mal de prendre quelques Leçons de son Ami, qui est, dit-il, Chantre à *Paris* dans l'Hôtel d'Hollande. A l'égard des Personnes du Sexe qui lui ont aidé, come il nous l'apprend, à mettre quelques grains de Sel dans sa Critique, je ne fais qu'en dire: Elles ne me donnent pas grande opinion de leur Esprit & de leur Politesse; mais come ce sont aparemment de simples Villageoises, qui se font sans doute bornées à cultiver leur petit Jardin, il ne seroit pas surprenant qu'elles ignorassent les Bien-séances que des Dames, qui ont l'Esprit juste & délicat, se font un devoir d'observer.

Après avoir essayé de défendre la Lettre écrite du Ciel, me seroit il permis de dire un mot de ce qui a donné occasion de l'écrire?



On lisoit , dans une Compagnie , les *Lettres des Morts aux Vivans* ; une Personne remarqua qu'on n'y disoit rien des Preuves que nous avons de l'Immortalité de l'Âme , & qu'on y faisoit consister tous les plaisirs du Ciel dans des choses sensibles & matérielles. A une seconde lecture , on trouva que cette Remarque étoit vraie , quelque surprenante qu'elle fut , & l'on invita celui qui l'avoit fait à travailler sur le même plan , en évitant les défauts qu'il avoit observé. Il s'en défendit quelque tems , puis il se rendit , come il me semble qu'on doit le faire quand on nous propose des choses utiles ou innocentes. S'il eût prévu qu'on eut critiqué son Ouvrage , il se seroit peut-être mis sur la défensive , & auroit tâché de le fortifier par des preuves. On auroit fait voir , par exemple , que quoique , dans l'Ordre général , Dieu ne permette pas des Aparitions , il ne s'est pas néanmoins interdit absolument cette voie , quand il l'a jugé nécessaire. J. CHRIST aparut à ST. PAUL & à quelques autres Apôtres. Du depuis les Aparitions ont été plus rares : Mais cela doit il nous faire décider qu'il n'y en ait absolument plus ?

Si le Corps des Anges & celui des Bienheureux n'est formé que d'un air subtil & très raréfié , come l'ont prétendu quelques

Pères de l'Eglise, & come le croient encore quelques Philosophes, il n'est pas surprenant qu'il échape à nos yeux, qui ne peuvent découvrir que des Objets proportionnez à nos Organes; c'est pourquoi *Balaam* ne pût apercevoir l'Ange qui lui fermoit le passage une Epée nue à la main. S'il le découvrit ensuite, c'est que Dieu permit peut-être que l'Air subtil & raréfié, qui lui servoit de Corps se condensat & devint par là plus sensible, & si on peut le dire plus matériel.

Vous voyez, *Messieurs*, par ces petits Eclaircissements, que les nuages que l'on affecte de trouver dans la Lettre écrite du Ciel se dissipent fort aisément, & que *pour n'y voir goutte*, il se faut fermer volontairement les yeux. Il est étonnant que nôtre Villageois qui déchifre assez souvent, à ce qu'il nous dit, *vos Logogripes*, manque ici de pénétration. Un Home qui veut s'ériger en Aristarque de la République des Lettres & décider souverainement des beautés & des défauts d'un Ouvrage d'Esprit, ne doit pas être arrêté par des choses qui arrêteroient à peine un simple Ecolier.

Mais en voila assez sur ce sujet. Il ne nous reste qu'à remercier nôtre Censeur des Avis qu'il a bien voulu nous donner; peut-être n'a-t-il eu pour Objet e.1 la Critique  
que

que de prêter un nouveau prix à la Lettre écrite du Ciel, & que c'est pour cela qu'il ne l'a ataquée que par des objections foibles & frivoles. Il paroît par le Sermon qui termine son Ouvrage, qu'il est plus instruit qu'il ne le dit. S'il eut continué à écrire, il ne faut pas douter qu'il n'eut levé tout à fait le Masque, & que nous n'eussions aperçû l'Home d'Eglise sous l'Habit du Villageois. Peut être aussi est il plus sincère qu'il ne le pense, lors qu'il avoüe ingénument, *qu'il n'a écrit sa Critique que pour se mettre en honneur & en crédit chez ses Voisins*: Il auroit ce me semble mieux réussi s'il eut gardé plus de ménagemens: On sacrifie souvent les Bienféances & la Vérité au desir d'acquiescer une vaine Réputation.

VEVAI le 18. Août 1741.





AUX EDITEURS *sur l'Invention de  
l'Imprimerie.*

MESSIEURS.

**L**E Jubilé de l'Invention de l'Imprimerie célébré pour la troisième fois dans toute l'Allemagne l'Année dernière, m'a fait naître l'idée de vous envoyer quelques Remarques sur cette belle Découverte, pour les insérer dans votre Journal, si vous les en trouvez dignes. Et quoi que cette Matière soit très riche, je ne m'étendrai qu'autant que les bornes d'un Journal peuvent le permettre. Si on vouloit la traiter à fond, il faudroit des Volumes au lieu de Feuilles. Chacun sait que le célèbre MATYRE a donné là dessus un Ouvrage de trois Tomes in 4<sup>to</sup>. cependant on pourroit encore ajouter très aisément un Supplément, d'un pareil nombre de Volumes, pour ce qu'il a omis, tant par rapport à l'Histoire même de l'Imprimerie, que pour ce qui concerne le dénombrement des anciennes Editions.

Je ne m'arrêterai point à exalter ce bel Art, ni à établir la préférence qu'on doit  
lui

lui donner sur tous les autres : Tout le Monde en est convaincu. Que MATHEUS JUDEX, dans son *Traité De Typographie Invention* \*, déclame tant qu'il voudra, pour prouver qu'il a causé plus de mal que de bien ; on n'a, pour se convaincre du contraire, qu'à jeter les yeux sur les Editions innombrables de la S<sup>te</sup>. BIBLE, qui se sont faites depuis cette Invention. Avant cela, un Exemplaire Manuscrit de ce Divin Livre coutoit jusqu'à Cinq Cents Ecus d'Or : Ce qui, suivant la différence de la Valeur des Espèces d'aujourd'hui, reviendroit à plusieurs Miliers de Francs : Au lieu qu'on peut actuellement se procurer cette Source du Salut pour un Prix des plus-bas. On a, par exemple, une Bible entière à Halle pour *Quatorze Sols* ; à Bâle chez Mrs. les FRERES THURNEISEN pour *Vingt Sols*, en Papier de Poste colé ; & Mr. JEAN RODOLPH IMHOOFF, de la même Ville, en procure, pour la seconde fois, une très belle Edition, pour environ *Vingt deux Sols*. Un tel avantage ne surpasse-t'il pas le préjudice que les mauvais Livres peuvent causer ? Ce sont eux, & non ce Divin Art, qui manifestent la Corruption des Homes ; & c'est ici où on peut parfaitement appliquer cet

H h h 3

Axiome.

\* Imprimé à Copenhague en 1566.

Axionne si généralement reçû : *Abusus non tollit usum*. Je me contenterai , pour le coup , de faire quelques Réflexions sur les différentes Opinions que l'on a du Lieu où cet Art a pris naissance.

Il paroît d'abord surprenant que l'Art de l'Imprimerie , qui soustrait toutes choses à l'oubli , & qui nous remet devant les yeux & come présent ce qui s'est passé il y a plusieurs Siècles , n'ait pas sù nous conserver le Nom de son Inventeur & les circonstances de cette Invention , d'une manière à ne pouvoir les révoquer en doute : Mais voici les raisons que j'en trouve.

Les premiers Imprimeurs ne cherchant que le profit tâchoient de vendre leurs Livres pour Manuscrits , come l'on dit que JEAN FAUST faisoit à *Paris*. C'est ce qui les empêchoit de mettre sur leurs Livres, le Lieu, l'Année de l'Impression, ni le Nom de l'Imprimeur. Ces particularités sont conües de tous ceux qui ont quelque connoissance des Livres imprimés les vingt ou trente Années, qui suivirent l'Invention de cet Art. Mais dès qu'il ne fut plus ignoré, & que l'on comença à l'exercer dans toute l'Europe, l'Emulation anima les Imprimeurs, & chacun prétendit s'acquies de la Gloire, par des Impressions exac-

exactes , par de beaux Caractères , par des Editions faites sur de bons Manuscrits, & par d'autres endroits semblables: Alors on vit paroître le Nom de l'Imprimeur , la Date & le Lieu de l'Impression , pour distinguer les Editions. Il y eut cependant dès lors , des Imprimeurs avides de gain , qui non seulement contrefirent les Editions , mais qui prirent jusques aux Marques des bons Imprimeurs , ainsi que plusieurs de ces premiers tems s'en sont plaints.

Une seconde raison de ce qu'on ne nous a pas transmis précisément le Nom de l'Inventeur de l'Imprimerie , & toutes les circonstances qui accompagnèrent une semblable Découverte ; c'est que lors que COSTER eut inventé l'Art d'imprimer avec des Tables de Bois , ce ne fut pas seulement les FAUST & les GUTTENBERG , qui pensèrent à profiter de cette Invention & à la perfectioner , mais il se trouva diverses Persones en plusieurs endroits qui travaillèrent dans les mêmes vues , quoi qu'avec un succès différent. C'est ce que l'on verra dans la suite.

Après ces Observations , il s'agit de venir au fait & de voir à qui on doit attribuer l'honneur de l'Invention.

Il n'est pas nécessaire de réfuter ceux qui

font naître cet Art au *Mexique*, ceux qui soutiennent qu'il a été connu des Juifs, ceux qui l'attribuent à SATURNE, par un mal entendu de ce Passage de ST. CIPRIEN, *Saturnus Litteris Imprimere & signare Nummos Primus Instituit.* Tous ceux qui entendent tant soit peu le Latin savent que cela signifie : *Que Saturne a été le premier qui a frappé de la Monoïe, & qui l'a marquée de Lettres ou Caractères ; ou bien, qu'il a inventé à écrire & à s'exprimer par des Lettres, de même qu'à battre Monoïe :* On ne parlera pas non plus du sentiment de ceux qui attribuent cette Invention à PAMPHILIO CASTALDI, Poëte Italien, ni d'autres pareilles Fables, qui ne trouvent aujourd'hui aucun Partisan ; mais nous verrons d'abord ceux qui peuvent prétendre à cet honneur avec quelque apparence de justice.

Il me paroît que si on n'étoit pas si jaloux des *Chinois*, & qu'on ne s'éforçât pas de diminuer les louanges qu'on leur donne & la gloire qu'ils ont acquis dans les Sciences, personne n'oseroit leur disputer l'honneur de l'Invention de l'Imprimerie. Il est certain que ceux qui les abaissent le plus, sont obligés de convenir qu'ils ont exercé cet Art plusieurs Siècles avant que l'on y ait pensé en *Europe*. Mais, pour leur



leur disputer l'honneur de l'Invention, on dit : *Les Chinois gravent des Tables entières pour imprimer leurs Livres, & nous nous servons de Caractères mobiles ; par conséquent l'Art de l'Imprimerie, qui est exercé en Europe, leur est encore inconnu présentement, bien loin qu'ils en soient les Inventeurs. Tout ce-là est vrai. Les Chinois ne sont pas Inventeurs de l'Imprimerie, telle qu'elle est établie parmi nous, mais bien telle qu'elle leur convient. Le Savant FREDERICH CHRETIEN LESSER \*, a formé tout récemment une pareille Objection ; mais il est contraint d'avouer : Que le nombre exhorbitant de leurs Caractères ne leur permet pas d'en avoir de mobiles comme nous : Cela causeroit, dit-il, des frais immenses, & il leur en coûte moins de faire graver des Livres entiers sur des Tables de Bois &c.*

Examinons cela par un Calcul, & nous verrons qu'il a raison. Nous n'avons que 24. Lettres, outre les Diphtongues, les Caractères d'Almanachs & autres, les Nombres ou Chifres, les Points, les Virgules & autres Caractères semblables ; cependant ORLANDO \*\*, veut qu'un Imprimeur aie 200. Mille Caractères dans son Imprimerie : Encore ne parle-t'il que de trois Alphabets,

H h h s

qu'il

\* Tipographia Jubilans &c. Leipzig 1740.

\*\* Del Origine & progressi della Stampa, Bologne 1722.

qu'il nomme Majuscules, Majusculines & Ordinaires; au lieu que les Imprimeurs bien assortis en ont jusques à douze de différens genres, & en chaque genre plusieurs espèces, uniquement pour la même Langue. Peut être dira-t'on que cela ne fait rien à la question, & qu'on ne doit pas supposer des Caractères de différente grandeur pour les *Chinois*: Cependant si on introduisoit des Caractères mobiles chez eux, il y a aparence qu'insensiblement on en verroit de différentes grandeurs: Mais à supposer que cela ne fut pas, combien en faudroit-il? ORLANDO veut que dans les Caractères ordinaires, on ait des *i*, qui font le plus grand nombre, 12400. & des *k*, qui font le plus petit, 100. Les Chinois ont sans doute aussi des Caractères dont ils se servent plus que des autres; & on pourroit mettre de chaque sorte l'une dans l'autre, 1000. Caractères, Figures ou Pièces pour le moins. On dit que Mr. FOURMONT, si estimé pour son Savoir extraordinaire, en conoit 72. Mille. Rabatons en 22. Mille; cela est raisonnable, à ce qu'il me paroît: Il en restera donc 50. Mille. Il faudroit, come on l'a déjà dit, au moins 1000. Pièces de chacun: Ce qui feroit 50. Millions de Caractères pour une Imprimerie passablement

ment fournie. Or qui est ce qui voudroit en faire les fraix ? Où trouveroit-on un Endroit pour les placer ? Qui pourroit avoir cette Mémoire locale pour trouver les Caractères ? Quel Imprimeur voudroit chercher dans les 50. Mille Endroits pour prendre le Caractère qui lui est nécessaire ?

Par ce que je viens de dire , je croi avoir assés bien établi , que les *Chinois* possèdent l'Art de l'Imprimerie tel qu'il leur convient , & qu'ils ne pourroient pas se servir d'une Imprimerie à nôtre manière. Or il suffit qu'ils l'aient inventé de la façon dont ils peuvent tirer le plus d'usage , pour ne pas leur en disputer la Gloire. On ne taxera pas les Habitans de la *Zone Torride* de manquer de Génie , pour ne pas faire des Draps de Laine & des Fourrures, dont ils ne sauroient se servir. Il suffit que ceux qui inventent un Art parviennent au but qu'ils se sont proposés. Si l'inconvénient qui se rencontre chez les *Chinois* s'étoit trouvé parmi nous , l'Imprimerie y seroit telle qu'elle est à la *Chine*. Mais come le nombre des Caractères , qui forme cet inconvénient, faisoit un éfet contraire chez les Européens , les Inventeurs se virent obligés de chercher l'expédient des Caractères mobiles , & de perfectionner ainsi l'In-  
ven-

vocation: Ce qui est toujours moins difficile que l'Invention même.

Mais quoi que les Chinois soient les Inventeurs de l'Imprimerie, il s'agit encore de savoir si les Européens tiennent cette Invention d'eux. Pour moi j'abandonne ici cette Nation, & je crois que l'Imprimerie étoit établie en *Europe*, avant que l'on eut la moindre connoissance de celle des Chinois. MARC PAUL de *Venise* & RUBRQUIS n'en parlent point; & les *Portugais* ont fait leur premier tour d'*Afrique* environ 40. Ans après que cet Art fut connu en *Europe*: Ainsi il faut convenir que les *Européens* l'ont inventé indépendamment des *Chinois*: Mais il s'agit de décider à qui, d'entre les *Européens*, cet honneur peut appartenir. ●

Quelques uns ont voulu l'attribuer à NICOLAS JENSON, François de Nation, uniquement parce que l'on dit qu'il a imprimé en 1461. un Livre in 8<sup>vo</sup>. sous le Titre de *Decor Puellarum*. Je souhaiterois de voir un Livre, que bien des Auteurs citent sans l'avoir vû; peut être y trouveroit-on bien des Observations à faire, qui éclairceroient nôtre Question. On découvreroit au moins, que la Date de 1461. est fautive. Et voici les raisons que j'en ai.

Il est sûr que les premiers Livres furent imprimés *In Folio*. On inventa ensuite le Format *In 4<sup>to</sup>*. & assés tard l'*In 8<sup>vo</sup>*. Aussi voit-on que tous les autres Livres de *Jenson* imprimés jusques en 1479. sont *In folio*. En 1480. il imprima le *Nosce te Ipsum In 4<sup>to</sup>*; Mais on ne conoît aucun 8<sup>vo</sup>. de son Impression, que le *Decor Puellarum* dont il s'agit, s'il est vrai qu'il ait existé.

MAITTAIRE dit, \* que le Comte de PEMBROK l'avoit assuré, qu'il avoit vû un Livre imprimé par *Jenson* en 1461. Mais il ajoute: *Titulus Libri, lectu licet ob in formem Literarum non plane Descriptarum figuram difficilis, exhibere tamen videbatur delli Cani.*

Voilà donc un nouveau Livre de *Jenson*, que l'on avoit ignoré jusques à présent; mais je n'en suis pas plus crédule. Si le Comte de *Pembrock* a eu peine à deviner ce *Delli Cani*, coment a t-il sù que *Jenson* l'avoit imprimé? Son Nom s'y trouvoit-il? Etoit-il plus aisé à lire? Mais ce n'est pas tout. Ecoutons ORLANDI, le grand Patron de *Jenson*, qui nous décrit le *Decor Puellarum* d'une telle manière, qu'à suposer son existence, on ne sauroit presque douter qu'il ne l'ait vû. Il doit, suivant lui, contenir 233. Pages; chaque Page 22. Lignes,

\* Annal. Typograph. Tom. I. p. 6. Edit. 1733.

gnes; chaque Ligne, environ 33. Lettres; & il ajoute: *Il Carattere è bellissimo simile al Romano e non inferiore à quello delli Stefani, dei Vascosani, e di altri Celebri Artifici Parigi- ni; l'Opera è in perfettissima Carta, con sic- ciosi margini, uguale distanza di parole, & uni- formità di Lettere, come sempre pratico nell' Opere sue.*

Comment acorder cela? Le Livre que le Comte de *Pembrock* a vû imprimé par *Jen- son* en 1461. est très difficile à lire, parce que les Caractères sont mal formés, de sorte qu'il falloit deviner le Titre. Le *Decor Puellarum* par contre, de la même Année, & par *Jenson*, est imprimé, suivant *Orlan- di*, les mots dans une égale distance, avec des Caractères égaux & aussi beaux que ceux des *ETIENNE*, des *VASCOSAN*, & autres Imprimeurs les plus célèbres. Si cela est vrai, cet Ouvrage n'aura certainement pas parû dans le commencement de l'Invention de l'Imprimerie.

Il y a plus. Voici l'Inscription, que l'on dit être à la fin du Livre: *Annò à Christi Incarnatione M CCCC LXI. per Magistrum Nicolaum Jenson., Hoc Opus, quod Puellarum decor dicitur, feliciter impressum est. Laus Deo.* Or les Inventeurs de l'Imprimerie, longues Années après cette Invention, ne se servoient pas du Mot seul, *Impressum*,  
 soit

soit qu'ils ne le trouvaient pas assez convenable, pour exprimer cet Art, soit qu'ils voulussent le faire valoir par ces termes pompeux & prolixes, *Ad Inventionem artificiosam Imprimendi, ac Characterisandi absque Calami excaratione sic Effigiatum*, & autres pareils. Ici il y a tout court, *Impressum*: C'est qui prouve que c'étoit un des derniers Ouvrages de JENSON, & non des premiers. On sait d'ailleurs que l'on a souvent omis des X. & autres Nombres. En ajoutant ici un ou deux X. on auroit 1471. ou 1481. L'une & l'autre de ces dates seroient beaucoup plus probables que celle de 1461.

Enfin, pour mettre la chose dans un plein jour, ANDRÉ CHEVILLIER, dans son *Traité de l'Origine de l'Imprimerie de Paris*, loue *Jenson*, come un excellent Imprimeur, & un des premiers qui ait porté cet Art à *Venise*, mais il ne pense point à le faire passer pour en être l'Inventeur; & quoi que François, il abandonne cet honneur aux Allemands. Il ne parle point de cette Edition de 1461. & les premières qu'il indique de *Jenson* sont de 1471. En cela il s'accorde avec d'autres Auteurs, qui assurent que les FRÈRES DE SPIRA avoient une Imprimerie à *Venise* avant *Jenson*. La Chronique de *Cologne*, qui est de ce tems là, dit, qu'il

qu'il y avoit encore alors des Gens en vie, qui savoient & qui affuroient que *Jenson* n'avoit pas été le premier Imprimeur à *Venise*. Nous ne mettrons donc point *Jenson* au rang des Inventeurs de l'Imprimerie, & encore moins *UDALRICH HAN* ou *GALLUS*, à *Rome*. Mais venons à ceux qui peuvent y prétendre à plus juste titre.

Le premier qui se présente, c'est *LAURENT JANSSON*, ou Fils de Jean, surnommé *COSTER*. Il trouve divers Partisans; mais non pas autant, à beaucoup près que les *Maiençois*. Cependant il n'y a presque personne qui ose lui disputer l'Invention de graver à rebours & en relief sur des Planches de Bois, des Lettres, des Mots, des Périodes, & d'imprimer de cette façon des Feuilles entières, mais seulement d'un côté. Ses Partisans & ses Ennemis outrent les choses à son égard, & donnent dans deux extrémités opposées. Les premiers assurent qu'il avoit aussi inventé des Lettres ou Caractères de fonte, & que *Faust* les lui emporta avec les Outils & tout ce qui dépend de l'Imprimerie: Mais ce Conte est des plus absurdes & il a déjà été tellement sifflé, que ce seroit perdre du tems que de s'arrêter à le réfuter: D'ailleurs la Vérité Historique démontrera ci après le contraire. D'un autre côté



côté les Ennemis de *Coster* comparent son Invention à celle des Chinois, & en cela ils ont raison : Mais il conclüent de là, que, puis qu'elle difere presque entièrement de la façon d'imprimer d'aujourd'hui, & de celle dont FAUST & SCHOEFFER se sont servis à *Mainence*, on ne doit point lui attribuer l'honneur de l'Invention. C'est là une conséquence que je nie formellement, & pour la détruire par une comparaison sensible, je forme cette Question: Lors qu'on demanderoit qui a découvert l'*Amérique*, ne nomméroit-on pas unanimément CHRISTOPHE COLOMB? Je pense qu'oui, à moins qu'on ne voulut parler de ce Pilote, mort dans l'Isle de *Madère*, de qui *Colomb* avoit eu le secret de cette Découverte; mais toujours est-il certain qu'on ne nomméroit pas *Americ Vespuce*, quoi que ce soit lui qui ait découvert la Terre ferme, & que l'autre n'ait découvert que les Isles de ce Nouveau Monde. Mais come ce n'est que par la Découverte des Isles qu'on est parvenu à celle de la Terre ferme, la Gloire de la Découverte restera toujours à *Colomb*, qui fit un très grand trajet d'une Terre connue à une inconnue, quoi qu'il ne fut pas sûr d'y trouver des Terres; pendant que d'un autre côté *Americ Vespuce* ne parcourut qu'un petit espace, des Isles à la Terre ferme, qu'il avoit devant les yeux, & qu'il ne pouvoit manquer de trouver. De même *Coster*,

songeant à une chose à laquelle personne n'avoit pensé jusques alors, a passé comme *Colomb* d'une Terre connue à une qui étoit inconnue. Les *Maïençois*, par contre, sont allés tout à fait en Terre ferme, & ils en ont eu tout l'honneur, comme *Americ Vespuce*, de qui cette plus grande partie du Globe a pris le nom. Je ne veux pas citer une infinité d'Auteurs, qui ont écrit sur cette Matière; mais je ne saurois m'empêcher de fortifier mon sentiment par la Chronique appelée de *Cologne*, où elle fut imprimée en 1499. pour la quatrième fois. J'ai en mains un Exemplaire de cette Edition là, & je ne sache Personne qui en aie vû d'autres, quoi que quelques uns assûrent que la première étoit de 1489. L'Auteur de cette Chronique, qui étoit Contemporain de l'Invention de l'Imprimerie, dit précisément: *Que l'Art de l'Imprimerie, de la manière qu'on le pratiquoit alors, avoit été inventé par ceux de Maïence; mais que les Donats imprimés auparavant en Hollande leur en avoient fourni l'idée.* Que veut-on de plus clair? Des Auteurs contemporains, d'autant plus croiables qu'ils raisonnent très impartialement, nous assûrent que ceux de *Maïence* sont les Inventeurs de cet Art sur le pied qu'il étoit alors; c'est à dire qu'ils l'avoient porté à sa perfection; mais que l'idée leur en étoit

venue par l'Impression des DONATS en Hollande avec des Tables de Bois.

Donc on peut conclure que *Coster* a inventé l'Art d'imprimer avec des Tables de Bois; mais qu'il n'a pas poussé l'Invention plus loin. Cette Conclusion paroît d'autant mieux fondée qu'avant 1484. on ne trouve aucun Livre qui porte qu'il ait été imprimé à *Harlem*. Seroit il présumable, que si *Coster* avoit inventé cet Art en 1428. & perfectionné en 1440. il n'y eut pas des Livres de son impression, dans un Période de passé 40. Ans, malgré le prétendu Vol de *Faust*, qui auroit pû être rétabli en peu de tems?

Mais come il se trouve toujours des Persones curieuses, l'Invention de *Coster* fit sans doute du bruit. On trouva qu'on avançoit infiniment plus par le secours de cet Art, même avec les simples Tables de Bois, qu'avec l'Ecriture. C'est ce qui engagea à faire des Essais de tous côtés, & bien des Persones songèrent à perfectionner un Art si utile. Je ne dis pas cela par simple conjecture, je vais le prouver.

Le Savant Mr. LESSIER, dans son *Typographia jubilans* \* cite un livre de Chiromancie du Docteur HARTLIEB, imprimé avec des Tables de Bois, par JACQUES SCAPF\*\* à *Auguste* ou *Augsbourg*, en 1448.

Iii a

II

\* Page 41. dans les Remarques.

\*\* Schelhorn dit *krog*.

Il est vrai que le célèbre *Schelborn* prend cette date pour celle de l'Ouvrage même, & non pour celle de l'Impression; ce qui est possible: Cependant il faut que ce Livre ait été imprimé avant que cet Art fut porté à sa perfection, non seulement parce qu'il l'a été avec des Tables de Bois \*; mais principalement parce qu'il l'est de la façon la plus grossière & la plus imparfaite. Mr. **SCHOEPFLIN**, Conseiller & Historiographe du ROI & célèbre Professeur des Belles Lettres à *Strasbourg*, me marque qu'il a dans sa Bibliothèque plusieurs des premiers Essais faits dans cette Ville là, avec des Tables de Bois, aussi bien qu'avec des Caractères mobiles aussi de Bois, sans Date ni Lieu d'Impression. Il y a pareillement dans la Bibliothèque publique de *Berne* un *Perfius*, aussi sans Date ni Lieu d'Impression & sans Nom d'Imprimeur, qui a sûrement été imprimé avec des Caractères mobiles de Bois ou autres faits à la main; car les Lettres sont grossières, inégales, & ressemblent plutôt à l'écriture qu'à des Caractères imprimés: Les Lettres des Mots sont mal assemblées; au-

cuis

\* Jean Schönsperger imprima encore en 1517. & 1519. son fameux *Turdanck* avec des Tables de Bois. Ces Editions sont extrêmement rares & je les ai l'une & l'autre, aussi bien qu'un Nouveau Testament en Allemand, imprimé par le même & de la même manière.

un Mot, si peu de Sillabes qu'il contienne, n'est en droite ligne & en ordre; tout est inégal, & peu de Lettres se ressemblent. Il est visiblement imprimé d'une façon plus grossière que la Bible dont je parlerai plus bas. Par conséquent il doit être plus ancien, ou au moins imprimé peu après, par des Imprimeurs qui faisoient leur Essai. Mais où est ce que cet Ouvrage a été imprimé? Je ne crois pas que ce soit à *Maience*, & il me paroît que ce doit être plutôt en *France*: La Marque du Papier le dénote. Je pourrai en donner la Figure dans un Ouvrage Latin auquel je me propose de travailler, si mes Occupations me le permettent.

Il résulte donc, que si les Caractères de ce Livre n'ont pas été fabriqués & fondus dans les Matrices & qu'il ne se trouve pas imprimé à *Maience*, non seulement les *Maiençois*, mais plusieurs autres ont cherché à profiter de l'Idée & de l'Essai que *Coster* avoit donné pour cette Invention; avec cette différence qu'ils n'ont pas si bien réussi que *GUTTEMBERG*, *FAUST*, & *SCHOEFFER*, desquels je vai parler.

Après avoir fait conoitre dans quel sens *Coster* peut-être nommé l'Inventeur de l'Imprimerie, il s'agit de voir quand, par qui, & comment cet Art fut enfin perfectionné. Il semble que Personne ne devoit le disputer à

GUTTEMBERG. Des Inscriptions publiques, des Monumens anciens, des Auteurs contemporains, & même la plus grande partie des Historiens parlent en sa faveur. Cependant il y en a qui veulent faire tomber cet honneur sur FAUST & sur quelques autres. Je les trouve mal fondés, & je prendrai le parti de GUTTEMBERG. Je ne répéterai pas ce que PROSPER MARCHAND en dit, dans l'Histoire de l'Imprimerie qu'il a donnée au Public en 1740. & où il traite cette Matière à fond; mais je rapporterai ici ce qu'avance Mr. SCHOEFFLIN, de qui j'ai déjà parlé, dans un Programme qui parut l'Année dernière. Ce Savant Professeur prouve: Que *Guttenberg* étoit natif de *Maïence*; mais qu'il demouroit à *Strasbourg*: Que les Archives font mention de lui, depuis 1434. jusques à 1444; spécialement: Qu'en 1434. il se plaignit auprès du Magistrat, qu'on ne vouloit pas lui laisser parvenir ses Revenus de *Maïence*: Qu'en 1437. il fut acufé devant l'Evêque, par une Fille, nommée *Anne de la Porte de Fer*, qu'il épousa ensuite: Qu'en 1441. & 1442. il se porta Caution envers le Chapitre de *Thomas*: Qu'il paiât pendant plusieurs Années des Impôts, que le Magistrat étoit obligé d'imposer par les Conjonctures où l'on se recontroit: Que

. per-

pendant ces tems là, il s'étoit apliqué à la recherche des choses les plus curieuses : Qu'en 1439. on rendit une Sentence entre lui & ses Associés, sur une Difficulté qui s'étoit élevée entr'eux, à l'ocasion de certains Secrets qu'il leur avoit montré.

Si on ajoute à cela, que PIERRE & JEAN SCHOEFFER avoient que l'Imprimerie n'a comencé à *Maïence* qu'en 1450. s'il paroît par un Jugement rendu contre *Guttemberg*, dans la même Ville, que *Fauſt* avoit mis un Fond dans ce Commerce, avec d'autres circonstances semblables ; il me semble que l'on en peut conclure : Que *Guttemberg*, aiant vù par hazard quelques Ouvrages ou quelques Essais de *Coſter*, il avoit, en Home ingénieux, tâché d'en profiter & de perfectioner cette Invention ; que n'ayant pas les Facultés d'exécuter ce deſſein par lui même, il avoit fait une Societé à *Strasbourg*, où il fit des Essais, tels que ceux que Mr. *Schoepflin* a en maints, lesquels ne reuffirent pas : Ce qui ocasiona le Diférent dont il s'agissoit entre lui & ses Associés, qui aparemment s'ennuioient d'emploier beaucoup d'Argent à un Art où ils ne trouvoient pas le Profit qu'ils avoient espéré ; que là dessus intervint la Sentence de 1439. & que suivant toute apparence la Societé fut rompüe : Qu'il se

peut, que JEAN MENTEL, JEAN GRUNINGER, HENRI EGGENSTEIN, & quelques autres, conservèrent quelque idée de ces commencemens & le dessein de les perfectioner ; mais qu'ils n'y pûrent parvenir que long-tems après : Que *Guttemberg*, aiant toujours ses Projets en tête, retourna dans sa Patrie, dans l'espérance d'y trouver un Associé, qui pût lui fournir des Fonds ; Qu'il trouva cet Associé en la Personne de JEAN FAUST ou FUST, qui n'avoit aucune idée de cet Art, mais qui avança de l'Argent à des conditions fort onereuses pour *Guttemberg* : Qu'au moien de ce secours, *Guttemberg* travailla, tantôt avec des Caractères de Bois, tantôt avec des Caractères de fonte, faits à la main, jusques à ce que par son Procès avec *Faust*, il fut dépouillé de son Imprimerie, de son Bien, & presque de l'honneur de l'Invention : Qu'après cela *Faust* continua l'Imprimerie sur le même pié qu'elle étoit, & que *Pierre Schoeffer* inventa enfin les Matrices. De cette manière l'Invention fut portée à sa perfection.

Que l'on me pardonne ici une petite Digression, Je ne puis pas comprendre pourquoi il y a des Auteurs, qui soutiennent qu'on n'a pas imprimé avec des Caractères de Bois, & encore moins avec ceux  
de



de Métal faits à la Main. S'ils avoient observé le Caractère des Livres imprimés dans les comencemens, comme par exemple *Perfius*, dont j'ai déjà parlé, & une Bible Latine, qui est dans nôtre Bibliothèque publique, ils auroient vû qu'il n'y a aucune Lettre qui ressemble parfaitement à l'autre. Les O. par exemple sont tous diférens; les uns ronds, les autres ovales, & d'autres un peu angulaires. En un mot, on ne sauroit douter un moment que ces Caractères n'aient été faits à la Main. Mais voici encore qui le confirme. Pourquoi *Guttembeg* & *Faust* auroient ils employé 4000. Florins à imprimer trois Cahiers de quatre Feuilles chacun, si le pénible travail des Caractères faits à la Main n'en eut été précisément la Cause ?

Je reviens présentement à mes Conjectures & aux Conséquences que j'ai tirées des diverses circonstances rapportées par les Historiens. Ce ne sont à la vérité que des Conjectures, mais si naturellement apuiées par l'Histoire, qu'il me paroît impossible qu'on pût prouver le contraire. Mon sentiment se réduit donc à ce qui suit :

1°. Que les *Chinois* sont les premiers Inventeurs de l'Imprimerie; mais que leur Invention n'a point occasioné celle, des *Euro-péens*.

2.° Que *COSTER* a fait les premiers Essais, sans aller plus loin, & sans porter cet Art à la perfection; puis qu'on ne trouve point de Livres imprimés sous son nom.

3.° Que *GUTTEMBERG* a été le premier qui ait inventé les Lettres mobiles; mais que n'ayant pas les facultés de faire des frais pour tirer parti de son Invention, il chercha des Associés, premièrement à *Strasbourg*, où il fit des Essais, & ensuite à *Maience*.

4.° Qu'il réussit dans cette dernière Ville, avec le secours de *Jean Faust*; qu'ils imprimèrent de gros Ouvrages avec des Lettres ou Caractères mobiles; & que *Pierre Schoëffer* porta cet Art à la perfection par l'Invention des Matrices.

5.° Que *Strasbourg* a été la première Ville qui ait exercé cet Art après *Maience*, tant par les semences qui y étoient restées de puis *Guttemberg*, que par le Voisignage de cette dernière, duquel *Mentel* & d'autres qui en avoient déjà quelque idée sûrent aussi profiter peu à peu. La même chose arriva dans les autres Villes, à mesure que ce Secret transpira; enforte que *Udalricus Gallus*, *Han* ou *Le Coq* s'établit à *ROME* environ l'An 1458. & que vers l'Année 1470. cet Art fut exercé dans les principales Villes d'*Allemagne*, de *France*, d'*Angle-*  
terre

terre, de *Hollande*, d'*Italie* & de *Suisse*.

Et come, *Messieurs*, vôtre Journal regarde principalement la *Suisse*, je devrois parler de l'Établissement de cet Art dans nos Contrées ; mais j'avoüe en cela mon ignorance. Je rapporterai cependant tout ce que j'en ai pû trouver, en attendant qu'il plaise à nos Savans, qui ont en mains, ou qui peuvent avoir vû d'anciennes Editions Susses, de faire part au Public de leurs Lumières là dessus.

*Orlando*, qui a déjà été cité, fait mention de divers Ouvrages imprimés en Suisse. Voici ceux qu'il attribüe à BALE : Trois imprimés par *Bernard Richel* en 1477. 1478. & 1482. Sept par *Michel Wensler*, qui il nomme *Wenckler*, depuis 1477. jusques à 1482. Cinq de *Nicolas Kesler*, qui avoit été Imprimeur à *Anvers*, imprimés depuis 1486. à 1494. Huit de *Jean Amerbach*, depuis 1481. à 1496. Quatre de *Jean Froben*, depuis 1491. à 1496. Deux de *Jean Bergman de Olpe*, des Années 1497. & 1498. & Cinquante huit imprimés au XV. Siècle dans la même Ville, sans Nom d'Imprimeur. Je n'ai rien à ajouter à cet Article. Je remarquerai seulement qu'*Orlando* se trompe au sujet du *Justiniani Institutiones*, qu'il dit être imprimé en 1486. & qui l'a été

en 1476. par *Wencler*. J'en ai vû un Exemplaire de cette date, dans la Bibliothèque de ZOFFINGUE, come aussi un *Augustinus de Civitate Dei*, imprimé en 1479. par le même.

ORLANDO, parlant des Impressions de GENEVE, cite pour la première un Ouvrage intitulé : *Livre des Saints Anges*, imprimé le 23. Mars 1478. sans Nom d'Imprimeur : Il parle aussi de trois autres Livres des Années 1490. 1495. & 1498. *Prosper Marchand* nous indique un autre Ouvrage imprimé dans la même Ville le 9<sup>e</sup>. Octobre 1478. intitulé, *Le Livre de Sapience*, sans Nom d'Imprimeur.

ZURICH n'a point eu d'Imprimeur dans le X V. siècle ; au moins je n'en trouve aucune trace avant les *Froschower*.

BERNE est dans le même cas, & le premier Imprimeur dans cette Ville, dont on ait connoissance, c'est *Mathias Apiarius*. On ne trouve aucun Ouvrage de lui avant 1530. cependant j'ai en mains l'Edit de la Réformation, publié à Berne le 7. Février 1528. Ce qui prouve qu'il y avoit alors une Imprimerie dans cette Ville, & peut être même auparavant.

Mais ce qui est très remarquable ; c'est que cet Art se soit établi en Suisse, dans de petits Endroits écartés, plutôt que dans les  
 gran-

grandes Villes , come *Prosper Marchand*, *Maittaire* & d'autres Auteurs en font foi. Ils citent *Mammotrectus sive Primicerius*, imprimé en 1470. par *Elie Elie*, autrement de *Louffen*, Chanoine de l'Eglise de *Munster* dans l'*Aergaw*. Mr. *Baulacre*, Savant Bibliothécaire de Geneve, fait mention d'un autre Ouvrage imprimé aussi à *Munster*, en 1473. intitulé, *Speculum Vitæ humanæ* \*. *P. Marchand* indique encore, *Fasciculus Temporum*, imprimé en 1481. par *Henri Wirtzbourg de Vach*, Moine au Prieuré de *Rougement*, Comté de *Gruïères*; come aussi, *Tractatus Jacobi de Clusa de Aparitionibus Animarum post Exitum a Corporibus &c. Impressus Opido Burgdorf 1475*. Il est vrai qu'on pourroit disputer cet honneur à *Burgdorf* ou *Berton*, Ville du Canton de Berne, puis qu'il y a d'autres Endroits de ce Nom en *Allemagne*: Cependant, come ils ne sont pas plus considérables que *Burgdorf* en *Suisse*; qu'il y avoit, dans le même tems, des Imprimeries à *Munster* & à *Rougement*, qui ne sont pas des Villes; que *Bâle* est une des premières Villes où l'Imprimerie a été exercée & où elle a fleuri; il me paroît qu'on peut bien assûrer, que c'est dans le Voisinage de cette Ville là, & en *Suisse*, que l'Imprimerie s'est établie, plutôt qu'en d'autres Lieux; à moins qu'on ne prouve le contraire.

Je

\* Vid. Bibliothèque Raisonnée, Octobre 1740.

Je souhaite que ces Remarques soient agréables au Lecteur, & qu'elles engagent les Savans à nous donner, non seulement l'Histoire de l'Imprimerie en Suisse, mais même, s'il étoit possible, un Catalogue de tous les Livres qui y ont été imprimés. Peut être que les Etrangers, prévenus contre les *Suisses*, concevroient par là une Opinion plus favorable de leur attachement pour les Sciences. Au reste, si on veut avoir une Connoissance parfaite de cette Matière, on n'a qu'à consulter les Livres dont j'ai fait mention, come aussi les différentes Pièces, qui ont paru l'Année dernière sur l'Imprimerie, & un Ouvrage intitulé *Monumenta Typographica*, imprimé à Hambourg en 1740. qui a pour Auteur Mr. JEAN-CHRÉTIEN WOLF, Professeur dans cette Ville là. Il a ramassé & fait réimprimer, dans ce Recueil, toutes les Pièces qui avoient paru sur cette Matière depuis 300. Ans, & dont la plupart étoient devenues extrêmement rares: En quoi les Savans lui ont beaucoup d'Obligation.

En achevant ces Remarques, je reçois l'Ouvrage du célèbre Professeur KÖHLER, qui vient de paroître, & qui a pour Titre: *Défense d'honneur pour Jean Guttemberg &c. Leipsig 1741.* Et come ses Idées en faveur de *Guttemberg* sont, pour la plus grande partie, conformes aux miennes, & que tout ce qui s'est passé

passé à son occasion à *Maience* est soutenu des Preuves les plus fortes & les plus authentiques, je me contenterai de faire quelques Remarques sur les Points où son sentiment difère du mien.

Mr. *Köhler* ne veut point que l'on range *Coster* au nombre des Inventeurs de l'Imprimerie. Il prétend même que *Coster* a plutôt appris quelque chose de *Guttemberg*, que *Guttemberg* de *Coster*. Mais cela implique contradiction. 1°. *Coster* n'a jamais imprimé avec des Caractères mobiles; au moins, je ne conois aucun de ses Livres imprimé à la façon ordinaire; ainsi il n'a rien pû apprendre de *Guttemberg*, qui imprimoit avec des Lettres mobiles. 2°. A moins que l'existence de *Coster* & tout ce qu'on lui attribue ne soit une Fable, il faut qu'il ait eu quelque part à l'Imprimerie; & s'il n'a jamais imprimé avec des Caractères mobiles, il est constant qu'il a eu quelque part à l'Invention, sans quoi il seroit inutile de le nommer. 3°. Mr. *Köhler* fait grand cas de la *Chronique de Cologne*, & elle est même une de ses plus fortes preuves; cependant il traite d'erreur & de fausseté, ce que l'Auteur dit des *Donats d'Hollande*. La contradiction n'est-elle pas visible?

Ce Professeur soutient encore que *Guttemberg* a inventé cet Art à *Maience* même, & cela à l'occasion de son Anneau à Cachet. A cela je répons, 1°. Mr. *Köhler* avoüe que  
*Gut-*

*Guttemberg* n'a pas résidé à *Maience* avant 1443. cependant il est du sentiment que cet Art a pris naissance en 1440. Tout son Livre tend à prouver que *Faust* fournissoit de l'Argent à *Guttemberg*, dans la vüe du profit, & dans celle d'apprendre cet Art de lui, come il le fit. Donc il n'y a que *Guttemberg*, demeurant alors à *Strasbourg*, qui y ait pu songer en 1440. Coment concilier tout cela avec son Opinion que *Guttemberg* l'a inventé à *Maience*? 2°. Quant au Cachet; il est surprenant qu'un Home aussi savant & aussi judicieux que *Mr. Kohler* soutienne une Fable reconüe pour telle par la plûpart des Historiens. Il n'y a que *Jean Arnold Bergellan* qui en parle dans son Poëme, & on convient assez généralement, que la belle Description qu'il donne du Cachet & du Pressoir à Vin, n'est qu'une Licence Poëtique dont il a crû devoir embellir son Poëme. Il me paroît qu'on ne doit pas suppléer à l'Histoire par un Poëme; mais bien plutôt rectifier le Poëme par l'Histoire.

*Mr. Kohler* paroît croire, \* que la Bible que *Faust* & *Guttemberg*, ou plutôt *Guttemberg* avec l'Argent de *Faust*, avoit comencée en 1450. ne fut finie qu'en 1462. & par conséquent, que, dans cet espace de tems, il ne s'en fit qu'une seule Edition. J'ai lieu d'être extrêmement surpris de cette Opinion. Car, suposé qu'il n'ait pas vû l'Edition faite depuis 1450.



à 1455. & dont il y a un Exemplaire dans la Bibliothèque de Berne, sans Date, ni Lieu d'Impression, ni Nom d'Imprimeur, il en auroit pû voir la Description dans *Uffenbach*, *Schwartz*, *Vogt* & autres.

Je suis pareillement surpris que Mr. Kohler ait cité les Sept premières Editions de *Gutenberg*, *Faust* & *Schoeffer*, même celle des *Décretales*, du 17. Decembre 1465. & qu'il ne parle pas de l'Edition des *Offices de Cicéron* faite antérieurement, quoi que dans la même année, & dont j'ai un Exemplaire.

Au reste je ne suis pas trop crédule sur la Date de toutes ces Editions. Il me paroît même surprenant que tous les Savans aient reçu celle du *Pseautier* de 1457. & d'autres come véritables & sans contradiction, puis qu'il doit y avoir, *Per Joh. Faust & Petrum Schoeffer*: C'est qui fait qu'on ne peut pas douter qu'ils ne fussent alors Associés. Mais pourquoy, dans les Editions des *Offices de Cicéron* de 1465. & 1466. *Faust* se trouve-t'il le seul Maître, & marque-t'il, dans la première, *Per Manum Petri Pueri mei*, & dans la seconde, *Per Manum Petri de Gernsheim Pueri mei*? D'où vient que *Pierre Schœffer* est Associé de *Faust* en 1457. & qu'il redevient son Garçon en 1465. & 1466? Il y auroit bien des Observations à faire la dessus, & peut être trouveroit on que le Livre des *Offices de Cicéron* de 1465. est le premier

## 872 JOURNAL HELVETIQUE

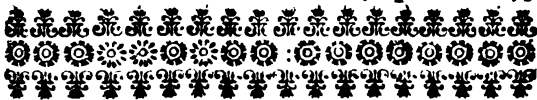
qui ait été imprimé avec la Date ; mais je ne faurois m'étendre autant que la Matière le demanderoit , & j'ai même déjà passé les bornes de la précision que vôtre Journal exige ; ainsi je me hâte de finir, en vous assurant que je suis &c.

MESSIEURS

BERNE le 25<sup>e</sup>.      *Vôtre très humble &c.*  
Juillet 1741.      S. ENGEL,  
Bibliothécaire



A MON-



A

MONSIEUR MAURICE,

*Pasteur de l'Eglise de GENEVE, Professeur en  
Théologie, Ancien Recteur, Membre de l'A-  
cademie Royale des Siences de BERLIN,  
Et de la Societé établie en ANGLETER-  
RE, pour la Propagation de la Foi; en lui  
envoiant l'Ode suivante sur l'Athéisme.*

„ **E**loquent & Docte MAURICE,  
 „ Reçois d'une Muse novice  
 „ L'hommage pur & mérité :  
 „ Qui mieux que toi, d'un ton sublime ;  
 „ Combatant l'Erreur & le Crime,  
 „ Fit triompher la Vérité.

„ Si de l'Impie, en cet Ouvrage,  
 „ J'ai sù confondre le langage,  
 „ Les Sophismes, les vains détours ;  
 „ Tu m'en as ouvert la Carrière ;  
 „ Le fonds même de la Matière,  
 „ Je l'ai puisé dans tes Discours.



# L'ATHÉISME O D E.

L'Oin d'ici cette folle Yvresse,  
 Qui, des Nourrissôns du Parnasse,  
 Soutient les profanes accens :  
 Faisés, Dêités Chimériques :  
 Oui ? Ces Idoles Poétiques  
 Sont indignes de mon Encens.

Vérité, c'est toi que j'implore :  
 Du Dieu, que l'Univers adore,  
 Fais briller les Droits éternels :  
 Viens animer ma foible Lyre ;  
 Mais, .. je le sens, ton feu m'inspire :  
 Ecoutez, Aveugles Mortels.

Fille du Ciel, le fol Athée,  
 A ta clarté si respectée,  
 Ivre des assauts impuissants :  
 Malgré lui, ta vive Lumière,  
 De l'Erreur perçant la barrière,  
 Frappe son Esprit & ses sens.

Impie, arrête : ton blasphème  
 Au vrai Chrétien, au Faïen même  
 Inspire une secrète horreur :  
 Ton Crime alarme la Nature ;  
 Elle abhorre la Bouche impure,  
 Qui veut lui ravir son Auteur.

Monstre , enfanté par l'ignorance ,  
 Nourri par l'orgueil , la licence ;  
 Fuis , di'parois , vole aux Enfers :  
 Jamais , la Colere céleste  
 Aux Mortels ne fut si funeste ,  
 Que tu le fus à l'Univers.

Viens , Ingrat , contemple le Monde ;  
 Les vastes Cieux , la Terre & l'Onde :  
 Qu'ofrent ils à nos yeux charmés ?  
 Un But sage ; un Ordre admirable ,  
 Où brille la Main adorable  
 De l'Auteur , qui les a formés.

Mais , pourquoi promener ta vue  
 Sur les Eaux , la Terre & la Nuë ?  
 Considère ton propre Corps :  
 Admire sa noble structure ;  
 Ses organes , leur contexture ;  
 Leurs inexplicables ressorts.

Vainement , une Erreur antique  
 Au hazard , cause chimérique ,  
 Assigne un ordre si constant :  
 Seroit il possible , Epicure ,  
 Que les Beautés de la Nature  
 Fussent l'Ouvrage du Néant ?

Rions de la fole pensée  
 Des Philosophes du Lycée ,  
 Qui crurent le Monde éternel ;  
 Et qui , d'une Masse insensible ,  
 Lourde , changeante , corruptible ,  
 Forgèrent un Etre immortel.

Un Esprit Fort, hardi Protée,  
 Tour à tour Juif, Chrétien, Athée,  
 Forme un Siftème monftrueux;  
 Confond l'Esprit & la Matière,  
 Et fait du Dieu de la Lumière  
 Un Etre obscur & ténébeux.

Vantés - nous ces rares Siftèmes;  
 Que dis-je ? ces afreux blasphèmes,  
 Où l'Homme étale ses travers :  
 Qui, Monumens de fa foibleffe,  
 Font voir de l'humaine Sageffe  
 L'orgueil & les excès divers.

Dès le moment qu'il prit naissance,  
 L'Univers de ton existence  
 Fit, grand Dieu ! sa félicité :  
 Rien n'a pû, chés le Huron même,  
 Eteindre d'un Etre Suprême  
 La consolante vérité.

Tu parles : Tout s' meut ; tout tremble ;  
 Soudain, tous les Etres ensemble  
 Suivent tes Ordres Souverains :  
 L'Insecte, qui rampe sous l'herbe,  
 Ainsi que le Lion superbe,  
 Préchent ta grandeur aux Humains.

Le Méchant même te révère :  
 Néron, Caligula, Tibère,  
 Craignirent ton juste courroux :  
 Et ces Ames nobles & belles,  
 Les Antonins, les Marc Aurèles,  
 Adorèrent toujours tes coups.

Un ardent desir; me pénètre;  
 Je veux perpétuer mon Etre;  
 Je veux vivre après le Trépas :  
 Si ce n'est qu'une Erreur flatueuse;  
 Elle me plait; elle est heureuse;  
 Cruel! ne me l'arrache pas.

Mon Ame tremblante, étonnée;  
 Frémiroit de sa destinée,  
 A l'aspect d'un affreux Néant :  
 Et l'Homme, abhorrant cette image;  
 Désespéré de son partage,  
 Mourroit cent fois en un instant.

Peux tu concevoir ce Mistère?  
 Ici bas, le Méchant prospère;  
 L'Homme de bien vit malheureux ;  
 Atens ce Jour, Jour redoutable,  
 Où tu verras l'un misérable,  
 Et l'autre au comble de ses vœux.

Que ne puis-je, d'un trait de flamme;  
 Peindre le désespoir de l'Ame,  
 Si l'Univers étoit sans Dieu ?  
 On verroit l'affreuse Licence,  
 Le Vol, le Meurtre, la Vengeance,  
 Porter leur fureur en tout lieu.

Quel éfroi saisit ma pensée!  
 La Nature bouleversée  
 S'offre à mon Esprit éperdu :  
 Le Soleil embrasé la Terre;  
 Au Soleil l'Onde fait la Guerre;  
 Tout périt; tout est confondu.

Au Crime quand il s'abandonne,  
 D'où vient que le Mortel friffone,  
 S'il a sût cacher son forfait ?  
 En vain, au Glaive redoutable  
 Tu vois échaper le Coupable ;  
 Un Dieu l'a vû ; ce Dieu le fait.

Ah ! d'une Vérité si belle,  
 Pourquoi, Philosophe rebelle,  
 Fuis-tu, folement, la clarté ?  
 Faut il qu'à tes regards profanes  
 Ce Dieu, par de nouveaux organes,  
 Dévoile son immensité ?

Dans tout l'éclat de sa lumière,  
 Je veux que pour grace dernière,  
 À tes yeux il daignât s'offrir :  
 En vain, sa bonté trop propice  
 Te montreroit le précipice,  
 Où tu ne crains pas de courir.

Que vois-je ? quel affreux présage ! ...  
 Obscurci d'un épais nuage,  
 Le Ciel soudain s'ouvre à mes yeux :  
 L'Eclair luit ; la Foudre s'embrase ;  
 Crains, Malheureux, qu'elle n'écrase  
 L'Aveugle Contempteur des Cieux.

Menace, tonne, frappe, abîme :  
 Dieu juste, fais trembler le Crime ;  
 Venge ta Sainte Majesté :  
 Mais que dis-je ? Ah ! plutôt pardonne ;  
 Dieu clément, touche, éclaire, étonne ;  
 Fais nous adorer ta Bonté.



Insensé ! tout ce qui respire ,  
 D'un Dieu nous démontre l'Empire ;  
 Oui, tout concourt à le prouver :  
 Qui ne le respecte est à plaindre :  
 On ne risque rien à le craindre ;  
 L'on risque tout à le braver.

Un Jour , sur les rigueurs célestes ,  
 Viendront mille doutes funestes  
 Alarmer ton dernier instant :  
 Je vois, ó misère acablante !  
 Ton Ame s'envoler flotante  
 Entre l'Enfer & le Néant.

Quoi ! rien ne peut dompter ta rage !  
 Tu suspens encor ton hommage ! ....  
 Mais , ne chargeons plus ce Tableau :  
 Ma Main tremblante se refuse  
 Aux traits, que m'inspire ma Muse,  
 Et d'horreur jette le Pinceau.

GENEVE le 16.

Septembre 1741.

MARIGNAC.

SUITE



## S U I T E

*De l'Extrait de l'Histoire de FREDERICH  
GUILLAUME, Roi de Prusse, conti-  
nué dans le Journal du Mois d'Août p. 715.*

**S**I le Roi ne fut pas satisfait de ce qui se passa au sujet du Baron de Gortz, Ministre Etranger, il n'eut pas lieu de l'être de la conduite de quelques uns de ses Officiers. Comme la noble Ambition de se procurer les plus belles Troupes du Monde, & sur tout des Soldats de haute taille faisoit son unique amusement, il donoit jusques à 2000. Ecus pour un Home qu'il pouvoit placer dans le premier Rang de ses grands Grenadiers. Il laissa, dans l'étendue de ses Etats, un certain District à chaque Capitaine, pour y lever des Recrues & prendre les Hommes qui lui convenoient le mieux, moiennant qu'ils ne fussent pas mariés & établis. Et pour prévenir que les jeunes Gens ne fissent des Etablissmens mal assortis, pour se dispenser du service, S. M. ordona qu'aucun Mariage ne se fit qu'avec la permission du Capitaine.

L'abus suivit bien-tôt ce Règlement. Nonob-

obstant la Défense très expresse d'exiger quoi que ce soit pour ces Permissions, elles entrèrent cependant dans le Commerce. Si le Soldat étoit grand, il n'obtenoit aucune Permission, quand il n'avoit pas les Facultés de la paier; & s'il étoit petit, on en faisoit un Laquais, ou un Palfrenier, ou on le donoit pour Domestique à un autre Capitaine, qui en paioit la cession.

Le Roi, dont l'intention n'étoit point que ses Officiers traitassent ses Sujets come des Esclaves, fut indigné d'apprendre un Trafic si extraordinaire. Il renouvela ses Défenses, & il châtioit sur le champ les Coupables: Le Comte de *Dhona*, un de ses Colonels, fut même mis aux Arrêts, pour un cas semblable. Mais toutes ces précautions ne pouvant pas arrêter ces Injustices, on s'en prenoit au Roi. C'est ce qui arrive ordinairement. Les Fautes, les Vexations, que comettent les Officiers d'un Prince réjaillissent ordinairement sur sa Gloire, quoi qu'il en soit très innocent. Au reste ces Officiers vouloient s'indemnifier des grosses Dépenses qu'ils faisoient, pour avoir des Homes de la Taille qui leur étoit prescrite.

Ce Monarque ne travailloit pas seulement à soutenir sa Puissance & la Dignité Roïale, par le moïen des belles Troupes qu'il tenoit sur pied; mais il donnoit ses soins

soins à l'augmentation & au bon ordre de ses Finances; de même qu'à procurer l'avantage de ses Peuples, en faisant fleurir le Commerce & en établissant des Manufactures : Il érigea entr'autres une Fabrique de Draps, qui eut un succès merveilleux. Il fit aussi augmenter le Château de *Lutzelbourg*, nommé aujourd'hui *Charlottenbourg*, en Mémoire de la sœur Reine sa Mère: Il donna de grosses Sommes, pour rétablir la Ville de *Crossen*, qui avoit beaucoup souffert en 1708. d'un Incendie. C'est à de semblables usages que ce Prince employoit les Richesses immenses qu'il amassoit par son Oeconomie. Son Armée, composée d'environ 80. Mille Homes, étoit tout ce qu'on peut voir de plus brillant, de plus lesté & de plus magnifique. Le Soldat étoit bien fait: On le faisoit tenir propre; il étoit frisé & poudré & on l'habilloit chaque Année de neuf. Son Uniforme paroissoit jusques aux Boucles de ses Souliers, & qui en voioit un les voioit tous. La sévérité les rendoit attentifs à leur Devoir. Leurs Armes étoient éclatantes, & tout, jusques à leurs Botes & Botines, étoit d'une extrême propreté. L'Exercice étoit exact, les mouvemens compassés: On auroit dit que c'étoit un Ressort qui les faisoit tous remuer. Le Roi avoit l'Oeil si perçant, qu'il remarquoit depuis le bout d'une file, quel

quelque étendue qu'elle fut , le moindre faux mouvement. On ne sauroit se former une juste idée de la beauté de ces Troupes, si on ne les a pas vües , & la Postérité aura peine à le croire.

De cette manière le Roi de Prusse étoit en état de se faire respecter: Aussi CHARLES XII. Roi de *Suède* tâcha-t-il de le détacher des Interêts de ses Ennemis. Ce Prince, étant revenu de *Turquie* à *Stralsund*, le 22.<sup>me</sup> Novembre 1715. en donna avis à S. M. Pr. deux jours après , dans une Lettre où il lui marquoit le desir sincère qu'il avoit de vivre dans une bonne intelligence, à cause de leur Voisinage , & sur tout de la Poméranie. FREDERICH-GUILLAUME le félicitât sur son heureux retour , & l'assurât pareillement de ses favorables dispositions à entretenir un bon Voisinage. Il ne laissoit pas cependant de faire les Préparatifs nécessaires pour lui faire la Guerre, au cas qu'il voulût la porter en Saxe ou en Pologne , parce qu'il avoit pris ces Engagemens avec le Roi AUGUSTE.

La méfintelligence comença à éclater entre les Rois de Prusse & de *Suède*. La France aiant fait sa Paix avec l'Empereur otrit sa Médiation pour acomoder leurs Differens. Le Roi de Prusse l'accepta, nonobstant que l'Empereur lui écrivit pour l'en

dé-

détourner, fondé sur ce qu'il ne convenoit point que des Puissances Etrangères se mêlassent des Affaires de l'Empire.

Le Comte de CROISSI, Envoyé Extraordinaire de France auprès du Roi de Suède, se rendit à Berlin, où il conféra avec les Ministres. Il alla ensuite à Stettin où le Roi étoit avec une Armée de 30. Mille Hommes. S. M. le reçût avec distinction, & ce Ministre obtint, qu'Elle n'agiroit point ofensivement pendant un certain espace de tems; pour lui doner le loisir nécessaire de disposer à la Paix l'Esprit revêché de CHARLES XII. qui persistoit toujours à vouloir entrer en Saxe, avec la petite Armée qu'il avoit assemblée en Poméranie. Le Comte de Croissi assura pourtant que le Roi de Suède entendroit à un Acomodement: Surquoi le Baron d'ILGEN lui dit, qu'il parloit des dispositions de ce Prince avant de l'avoir vû. Ce reproche fit hater le départ du Ministre de France, qui étoit impatient de prouver par des éfets à celui de Prusse, qu'il n'avoit pas parlé en l'air.

Peu de tems auparavant le Landgrave de HESSE s'étoit rendu en Personne à Berlin, pour y négocier un Acomodement en faveur du Roi de Suède. Il offrit de rembourser au Roi de Prusse 400. Mille Ecus qu'il avoit païé pour les Fraix du Siège de Stettin; mais cette Négociation échoua, parce que le

Roi de Suède perfisoit à vouloir ataquẽr la Saxe ou la Pologne.

Ce Prince impatient d'entrei en Pologne, comanda le General DUCKER, Gouverneur de Stralsund, pour aller ocuper l'Isle d'Usedon, gardée par des Troupes Prussiennes. L'Amiral HENCK fut chargé de favoriser cette Entreprise. Elle reussit, & après une vigoureuse résistance, les Prussiens se rendirent Prisoniers de Guerre. Le Roi de Suède prétendant que cette Isle n'etoit pas comprise dans le Séquestre de Stettin, se flata que le Roi de Prusse ne regarderoit pas cette Ataque come une rupture, d'autant plus que les Prussiens avoient comencé à faire feu sur les Suèdois. Dans cette idée il ordona que l'on remit les Prisoniers de Guerre en liberté. Mais S. M. Pr. ne pensa pas ainsi: Elle prit cette Invasion come une Hostilité. Ce Prince fit désarmer deux Bataillons des Troupes de Gottorp, qui faisoient partie de la Garnison de Stettin, & les fit conduire Prisoniers dans la Marche de Brandebourg: Il défendit aux Prédicateurs Suèdois de prêcher, fit fermer les Eglises de Stettin, & déclara la Guerre à la Suède.

Cette Déclaration fut acompagnée d'un Manifeste pour justifier la conduite du Roi contre les reproches des Suèdois. On y disoit: *Que le Roi de Glorieuse Mémoire & le*

Roi

Roi régnañt s'étoient fait une Loi inviolable de tenir religieusement une parfaite Neutralité dans la Guerre du Nord, & dans tout ce qui y avoit du rapport : Que ces deux Princes avoient même dissimulé les justes ressentimens qu'ils auroient pu prendre de diverses demarches du Roi de Suède, à l'ocasion de cette Guerre ; & manifesté de plus une envie particulière de l'en tirer : Que le Roi régnañt avoit fait, dans cette viis, & à Bender même, plusieurs ofres & diverses ouvertures pour la Paix, auxquelles le Roi de Suède n'avoit voulu doner aucune attention : Qu'à la vérité, après l'Ecchec arrivé dans le Holstein au General Comte de Steinbock, qui fut fait Prisonier avec toute son Armée, & lors que les Alliés pouvoient le dépouiller de toutes les Provinces quil avoit aquis en Allemagne par le Traité dee Westphalie, le Roi de Suède, par le Ministère du Comte de Velling, prit le seul parti qui lui restoit, qui étoit de remettre à S. M. & à l'Administrateur de Gottorp, Stettin & Wismar en sequestre, pour les garantir, de même que toute la Pomeranie Suédoise, de l'Invasion dont elle étoit menacée : Que S. M. quoi que portée au rétablissement de la Paix, de son propre mouvement & par le devoir de ses Charges de Directeur dans plusieurs Cercles de l'Empire, & que par là Elle se trouvat engagée de se prêter au sequestre, neantmoins elle ne voulut y procéder que du consentement des Intéressés :

Qu'a-



Qu'après ce consentement S. M. par un Traité fait avec l'Administrateur de Gottorp, ayant voulu faire entrer ses Troupes, pour exécuter ses Conventions, le Comte de Meyerfeld, Gouverneur de la Poméranie pour le Roi de Suède, ne vouloit en aucune manière y entendre: Ce qui fit que le Roi l'abandonna absolument: Que depuis S. M. ne voulut point se joindre aux Alliés du Nord, ni leur fournir de la grosse Artillerie pour attaquer Stettin & obliger le Comte de Meyerfeld de donner les mains au séquestre: Que les choses étant dans cet état, le Roi de Pologne & le Czar entrèrent dans la Poméranie Suédoise & enlevèrent Stettin, après un siège de quelques jours; qu'alors le Comte de Meyerfeld, pour sauver la Province, accepta le Séquestre, au nom du Roi de Suède son Maître, & se joignit à la Maison de Gottorp pour tâcher d'engager S. M. à s'en charger. Que nonobstant que le Roi eut résolu de n'y plus entrer, il voulut cependant bien en écouter de nouveau la proposition, par la considération de son devoir envers l'Empire; afin que par ce moyen les Troupes du Czar & du Roi de Pologne se retirassent & que l'on parvint par là à la Neutralité du Nord: But que l'Empereur, l'Empire & plusieurs grandes Puissances avoient jusques alors cherché:

Pour parvenir à ce but, il falloit aplanir de grandes difficultés. Le Czar & le Roi de Pologne exigeoient, avant que leurs Armées qui-

passent le Païs, 800. Mille Risdalers pour les fraix du Siège de Stettin, & pour les dédomager des Conquêtes du Païs qu'ils abandoneroient. Deplus ces deux Princes exigeoient que le Roi de Prusse leur garantit, qu'aucunes Troupes Suédoises ne passeroient de la Poméranie en Saxe ni en Pologne, & que S. M. ocupât Stettin & tout le Païs depuis l'Oder à la Rivière de Penne, en y comprenant Wolgast. Moïennant quoi ils s'engageoient de garder une parfaite Neutralité à l'égard de la Poméranie Suédoise.

Le Roi ne pût faire désister les Puissances Alliées de ces prétentions. Et pour ne pas leur abandonner Stettin & leur laisser subjuguier toute la Poméranie Suédoise, après avoir consulté le Ministre de Holstein, on convint de leur donner 400. Mille Risdalers. S. M. avança genereusement cette Somme, dans l'idée que le Roi de Suède ne la regretteroit point, puis qu'il s'agissoit de sauver son Païs. Dans la même vüe & en vertu d'anciennes & nouvelles Alliances, il se rendit Garant, envers la Saxe & la Pologne, de toute Invasion du côté de la Poméranie Suédoise.

Le Séquestre fut établi sous ces conditions, & la Ville de Stettin fut gardée par des Troupes de Prusse & de Holstein. Le Roi en donna d'abord avis à CHARLES XII. Il l'informoit qu'il n'y étoit entré que pour lui conserver cette Ville & toute la Province, & lui promettoit solennellement de les lui remettre d'abord après la Paix, en consentant que l'Empereur, l'Empire,

la

la France & tous les Garans de la Paix de Westphalie le fussent envers S. M. Suédoise de l'exécution de ses Promesses. Il lui demandoit encore si cet expédient, pris uniquement pour lui rendre service, lui étoit agréable. Le Roi de Suède fit entendre dans ses premières Réponses qu'il l'approuveroit. Mais ses démarches manifestèrent que ses intentions n'étoient pas telles ; & qu'il se proposoit plutôt de jeter le Roi de Prusse hors de Stettin, sans lui rendre son Argent déboursé, & même de lui demander satisfaction de ce qu'il s'étoit mêlé de ses Affaires durant son absence.

Le Roi de Prusse informé des vives du Roi de Suède, fidèle dans ses Engagemens, & connoissant le dévouement des Troupes de Holstein à la Suède, trouva à propos de fortifier les siennes de quelques Bataillons, crainte qu'on ne lui joînt quelque mauvais tour ; le tout sous la Protestation très expresse qu'il les retireroit dès que le Roi de Suède se conformeroit à l'Acte qui avoit été fait. S. M. Pruss. conçut là dessus de nouvelles espérances, à l'arrivée de CHARLES XII. à Stralsund : Ce Prince la lui notifia d'une manière obligeante & le Roi ne se contenta pas de lui répondre de même ; mais il lui fit faire des propositions si justes, si équitables & si avantageuses qu'il n'y avoit pas lieu de douter qu'il ne souhaitât d'aquerir son Amitié & de vivre en bonne Intelligence avec lui. Cependant tout cela fut inutile, le Roi de Suède marqua ouvertement son animosité & que son intention étoit d'en venir aux mains avec le Roi de

Prusse, dès qu'il en auroit les forces & l'occasion.

Le Landgrave de Hesse intervint dans cette Affaire. Il voulut se rendre Caution de la restitution des 400. Mille Ecus; mais il demanda que les Troupes de Prusse évacuassent Stettin, que les siennes propres y entrassent, & que le Roi de Suède eut la liberté entière de passer en Pologne & d'y recommencer la Guerre. Ces Propositions, étant directement opposées au Traité du Séquestre, ne pouvoient être acceptables.

Quelque tems après le Roi de France offrit sa Médiation. Les Rois de Prusse & de Suède l'acceptèrent, sous la réserve, de la part du premier, le préjudice de l'Empereur & de de l'Empire, vû que la plupart des Différens concernoient la Pomeranie Suedoise.

Nonobstant les grands égards que le Roi de Suède étoit obligé d'avoir pour la France, ce Prince ne voulut se déclarer en rien. Le Roi de Prusse chercha de nouveaux moyens amiables, desintéressés & conformes aux Constitutions de l'Empire, pour terminer toute difficulté. Il offrit de remettre Stettin & tout le Séquestre entre les mains de l'Empereur, qui en décideroit selon la Justice & le Bien des Puissances intéressées. Cet expédient ne fut pas non plus du goût du Roi de Suède, qui vouloit ravoir Stettin, sans aucune restitution d'Argent, & ne point se départir de passer quand il lui plairoit de la Po-

meranie en Saxe & en Pologne, pour y porter la Guerre & y châtier, disoit-il, ses Ennemis & ses faux Amis.

Des paroles il passa aux effets. Il fit des Préparatifs sur Mer & sur Terre, & tâcha de disposer le Landgrave de Hesse Cassel & d'autres Princes de l'Empire à lui fournir des Troupes. Loin de regarder le Roi de Prusse come un Ami, qui avoit délivré son País de l'Armée de ses Ennemis, il voulut lui faire la Guerre avec toutes les forces dont il pouvoit se servir. Il atqua d'abord la Ville de Wolgast, comprise dans le Séquestre, & il en fit déloger les Troupes Prussiennes.

Le Roi de Prusse étoit en état de repousser cette insulte d'une manière bien pesante pour le Roi de Suède; cependant il s'en tint encore aux Voies amiables. Il envoya un Officier à Stralsund, pour demander réparation de cette Entreprise. Et quoi qu'on ne lui fit aucune réponse, ce Prince accorda aux instances de la France, de ne rien précipiter & de donner au Roi de Suède tout le tems nécessaire de se moderer: Il déclara même qu'il n'entreprendroit rien contre la Suède avant la Mi-Mai, & qu'il n'entrevoyoit dans aucun Engagement qui pût lui faire peine, espérant le réciproque.

Le Roi de Suède ne fût point empêché par là, d'exécuter ses desseins. Avant la fin d'Avril, il fit investir l'Isle d'Usédon, comprise dans le séquestre, & il s'en rendit Maître. Il fit entrer après cela plusieurs Vaisseaux armés dans la Penne &

le Haff, pour ôter à la Garnison de Stettin toute communication : Il parut clairement que son intention étoit de passer, de l'Isle d'Usedom dans celle de Wollin, & de s'ouvrir par là un Chemin dans la Poméranie Prussienne, & de là dans la Prusse. Il vouloit faire débarquer un Corps de Troupes du côté de Dantzic, & rallumer, au moyen d'un Parti qu'il comptoit d'avoir en Pologne, le Flambeau de la Guerre dans ces Pais là. Mais l'Avanture arrivée à ses Vaisseaux, sur les Côtes du Holstein, & les sages mesures prises pour la conservation de l'Isle de Wollin, déconcertèrent tous ces beaux Projets. Une démarche surprenante arrivée alors, c'est que le jour avant que le Roi de Suède attaqua l'Isle d'Usedom, le Ministre qu'il avoit à Berlin fit assurer le Roi, par le Comte de Rottembourg, Ministre de France, que son Maître étoit sincèrement disposé à vivre dans une Amitié constante & en bon Voisin avec S. M. Pr, qu'il demeureroit dans une entière inaction, en attendant le succès de la Négociation entamée; qu'il avoit fait retirer ses Canons des Remparts de Stralsund & contremandé ses Troupes qui venoient de Suède : Cependant le lendemain de cette Déclaration, il comença les Actes d'hostilité.

Toute espérance d'Acomodement fut donc évanouie. Le Comte de Croissi, Ambassadeur de France, se rendit cependant à Berlin. On aprit par son exposé, que le Roi de Suède persistoit à demander l'abolition du Séquestre, & à vouloir faire marcher ses Troupes en Pologne : Ce Ministre

nistre fit pourtant entrevoir qu'à ce dernier égard, il avoit quelque espérance de le faire désister : Mais on reconut aisément que le Roi de Suède ne cherchoit qu'à gagner du tems, & qu'il étoit tout à fait inflexible.

Ces circonstances prouvent que le Roi de Prusse n'avoit en vûe que le Bien Public, le rétablissement de la Paix, les Interêts mêmes du Roi de Suède, & qu'il avoit agi d'une manière tout à fait généreuse & désintéressée, puis qu'étant en droit de tirer l'Entretien de ses Troupes des Biens Séquestrés & de prétendre à la possession de Wismar, il n'exigeoit ni l'un ni l'autre. Ce Prince soumettoit au jugement de toutes les Puissances de l'Europe, s'il pouvoit se départir de ses Engagemens, rendre Stettin, ouvrir la Porte au Roi de Suède, pour porter la Guerre en Pologne, souffrir les Insultes de ce Prince & ses hostilités ; & s'il ne devoit pas indispensablement opposer à ses violences les Moïens que la Providence lui avoit mis en mains, pour en prévenir les suites. Au reste S. M. Pr. soumettoit encore au Jugement de S. M. J. & de l'Empire, si Elle n'avoit pas procédé en tout suivant les Constitutions de l'Empire & le devoir des Charges de Directeur des Cercles de la Basse Saxe & de Westphalie ; en sorte qu'il ne lui restoit d'autre parti que de se joindre au Roi de la Grande Bretagne, son Co-Directeur des Cercles, pour, de concert, opposer leurs Armes aux Entreprises du Roi de Suède, & réprimer celles des Princes de

*l'Empire qui voudroient le favoriser dans ses pernicieux desseins. Le Roi de Prusse protestoit enfin devant Dieu & devant les Hommes, qu'il n'y avoit pas d'autres raisons qui l'eussent obligé de se mettre à la tête de son Armée; qu'il ne passeroit jamais les bornes de ce but; qu'il mettroit bas les Armes dès qu'il l'auroit obtenu & satisfait à son devoir envers l'Empire & aux Engagemens de ses Traités. Se soumettant au surplus, pour l'entière Décision de cette Affaire, pour la satisfaction qu'il avoit à prétendre du Roi de Suède, & pour la sûreté qui lui étoit nécessaire contre les Entreprises de ce Prince, au résultat des Conférences de Brunswick ou de telles autres que S. M. J. trouveroit convenables.*

Voilà le précis des Faits & des Raisons exposés dans le Manifeste du Roi de Prusse. Le terme qu'il avoit préfigé expiroit. Son Armée avoit été renforcée par les Saxons, 6000. Hanovriens alloient s'y rendre, & le reste des Troupes de cette Nation empêchoit le passage aux Hessois, qui pouvoient venir au secours du Roi de Suède. Le Roi d'Angleterre, come Electeur d'Hanovre, s'étoit mis de la partie. Le Roi de Dannemarck étoit en Traité avec ce Prince, pour lui vendre les Duchés de Brême & de Werden, qu'il avoit pris sur les Suédois, moiennant qu'il entrât dans l'Alliance du Nord. Tout paroissoit conspirer à la perte de la Suède. Le Comte de Croiss s'étoit cependant rendu à Stralsund,

pour



pour porter le Roi de Suède à un Acomodement : mais son opiniatreté & les demandes mortifiantes de ses Ennemis en empêchèrent l'efet. Le Ministre de France écrivit à cette occasion au Roi de Prusse le 22. Mai 1715. Il lui rendoit compte des dispositions qu'il avoit trouvées à Stralsund : Il lui disoit ; „ Que  
 „ le Roi de Suède, plein de justice & de mo-  
 „ dération, vouloit vivre en repos avec ses  
 „ Voisins ; qu'il avoit toute la déférence qui  
 „ convenoit pour la Médiation de S. M. T. C ;  
 „ que sa fermeté n'étoit point ébranlée par  
 „ l'Orage qui grondoit autour de lui ; qu'il  
 „ avoit prévu les coups qu'on pouvoit lui  
 „ porter ; que ses sages précautions avoient  
 „ établi une sécurité fondée sur l'amour & la  
 „ confiance des Troupes & sur la réalité même ;  
 „ que l'Isle de Rugen, sans la possession de laquelle il ne falloit pas penser à celle de Stralsund, n'avoit rien à craindre ; que  
 „ cette Place étoit assurée par une bonne  
 „ Garnison, par un Camp retranché, & défendu par la Mer & par un Marais impraticable ; que les dispositions des Officiers & des Soldats étoient inexprimables & valloient toutes les Fortifications du Monde ;  
 „ qu'il protestoit à S. M. avec la sincérité  
 „ d'un Home qui ne vouloit point se décréditer & qui avoit l'expérience de 25. Années  
 „ de Guerre, que l'Entreprise de Stralsund  
 „ étoit insoutenable ; qu'il conjuroit S. M.

„ de ne pas diferer, pendant qu'il étoit encore  
 „ tems , de rendre justice à ses raisons &c.

On trouva que Mr. le Comte de Croiffi  
 sortoit de son Caractère , & qu'il ne lui con-  
 venoit pas d'écrire sur ce ton à un Monarque  
 peu susceptible de terreur panique. S. M. lui  
 répondit : „ Qu'Elle lui étoit obligée de ce  
 „ qu'il lui avoit donné une si ample Informa-  
 „ tion des Dispositions de ses Ennemis ,  
 „ pour la Défense de Rugen & de Stralsund ;  
 „ que ne parlant d'autre chose dans sa Lettre,  
 „ Elle étoit confirmée dans la pensée que le  
 „ Roi de Suède ne vouloit point de Paix ;  
 „ que cela l'obligeoit de prendre le même  
 „ parti ; que nonobstant le portrait redouta-  
 „ ble de l'état du Roi de Suède , Elle  
 „ ne se défioit nullement de la Justice  
 „ de sa Cause , & de ce qu'Elle se promettoit  
 „ de ses Armes , qui avoient sù vaincre bien  
 „ d'autres difficultés.

Le Comte de Croiffi ayant remarqué le  
 mauvais éfet de ce qu'il avoit écrit, tâcha de le  
 réparer, en écrivant au Baron d'Ilgen, Mi-  
 nistre de S. M. Il lui disoit : „ Que l'on avoit  
 „ interprété défavantageusement sa Lettre ;  
 „ que le Roi le regardoit come un Fanfa-  
 „ ron , qui avoit voulu le braver : Caractère  
 „ qui loin d'être excusable à un Médiateur  
 „ seroit méprisé dans un Ennemi ; qu'il le  
 „ prioit d'effacer ces mauvaises impressions ,  
 „ auxquelles il n'avoit pas prétendu don-  
 ner

ner lieu ; que l'Intention du Roi de Suede  
 étoit de vivre en bonne intelligence avec  
 S. M. & que rien ne pourroit lui être  
 plus agréable , ni plus honorable , que de  
 contribuer à la Paix entre deux aussi  
 Grands Princes ; que ce n'étoit point une  
 façon de parler quand il disoit que perso-  
 ne n'étoit plus que lui dans ses intérêts &c.

Le Roi ne s'endormit pas sur la Foi de  
 ces Protestations. Connoissant l'Opiniatreté du  
 Roi de Suède , il étoit persuadé qu'il n'y  
 auroit jamais de Paix , que ce Prince ne  
 fut hors d'état de faire la Guerre. Il ne s'a-  
 gissoit donc plus que d'entrer en Action. Le  
 Roi s'y disposa , aprenant que le Roi de  
 Dannemarck formoit le Blocus de Wismar  
 dans le Mecklenbourg. Il envoya d'abord  
 un Détachement pour reprendre *Wolgast* dé-  
 fendu par 100. Suédois , qui se retirèrent  
 au Chateau. Leur fermeté fut vaincüe , après  
 avoir été réduits à 12. Le Roi pensa ensuite  
 à se rendre Maître de l'Isle d'Usedom. Il  
 fit un Détachement de 1500. Homes d'In-  
 fanterie & de 8. Escadrons de Cavalerie ,  
 qui passèrent l'Oder à Stettin , sur des Ponts.  
 Ils voulurent ataqer le Fort sur la Swine ;  
 mais les Suédois se retirèrent à l'aproche des  
 Prussiens , & voulant se sauver dans le Fort  
 de Pennemondé , ils furent presque tous tués  
 ou pris Prisonniers. On investit après cela  
 ce dernier Fort de tous côtés par un Pont  
 que l'on jetta sur la Penne. Le

Le Roi de Suede sachant que la perte du Fort de Pennamünde entraînoit celle de toute l'Isle , envoya un Tambour au Comandant , avec un Billet conçu en ces termes : *Ne faites aucun feu avant que les Ennemis soient au bord du Fosse , & défendez vous jusques à la dernière goutte de votre sang : Je vous recommande à votre bonne fortune.*

CHARLES.

Ce Fort étoit important. En s'en rendant Maître , on chassoit les Armateurs Suédois de Swine & du Haff , & on couvroit la petite Flote Danoise destinée au transport de la grosse Artillerie & des Munitions , que l'on rassembloit à Stettin pour le Siège de Stralsund. Les Troupes destinées à l'Ataque de ce Fort se mirent en devoir d'ouvrir la Tranchée. On somma le Comandant de se rendre , puis qu'il ne pouvoit espérer aucun secours ; mais il répondit qu'il tacheroit de se bien défendre.

Le 18. Août on ouvrit la Tranchée en deux différens Endroits. Le 20. les Batteries comencèrent à tirer ; & come elles ne faisoient pas beaucoup d'effet , on résolut d'insulter la Place & de l'emporter par Assaut. A six heures du soir les Affiégeans sortirent des Tranchées & se postèrent à deux cent pas de la Contrescarpe. Dès que le jour parut ; on donna le signal de

l'A-

l'Ataque, par une Décharge de toute l'Artil-  
 lerie, & les Troupes marcherent droit au  
 Fossé. Les Assiégés, selon l'Ordre du Roi  
 de Suède, n'avoient point encore tiré. Ils fi-  
 rent alors un Feu terrible: Tous leurs coups  
 portèrent: Plusieurs Officiers des Assiégeans  
 furent tués, & le Soldat començoit à le re-  
 buter & à molir; mais le Prince de *Wir-*  
*temberg* \*, Général Major au Service de Sa  
 xe, sortit de la Tranchée, & vint à leur se-  
 cours. Ce Prince ranima leur courage: Ils fran-  
 chirent tous les Obstacles, passerent le Fossé  
 & entrèrent dans le Fort. Les Suédois refusè-  
 rent tout Quartier & se défendirent jusques  
 à ce qu'ils fussent presque tous tués. On trou-  
 va le Comandant percé de plusieurs Coups  
 de Fusils & couché sur un Tas de Corps morts:  
 Il avoit dans les Poches la Lettre du Roi de  
 Suède; que l'on a raportée, & il l'exécuta  
 de point en point. Il est facheux qu'on n'ait  
 pû savoir le Nom de ce brave Officier.

La Prise du Fort de Pennamunde assûra la  
 possession de l'Isle d'Usedon, & les Rois de  
 Prusse & de Dannemarck se préparèrent au  
 fameux Siège de *Stralsund*. Le Comte de  
 Croissi, distingué par son expérience dans  
 le Militaire, croioit cette Ville imprenable;  
 mais il ne savoit peut être pas que le Roi de  
 Prusse avoit poussé si loin l'Art de la Guerre &  
 que ses Troupes étoient si intrépides qu'il n'y  
 avoit point de telles Places à son égard.

\* Ce Prince fut tué dans la dernière Guerre, à Gualdalen.

Quelle différence cependant n'y avoit-il pas entre ce Monarque & le Roi de Suède. CHARLES XII. à la vérité, a donné ; pendant toute sa vie, des preuves d'une Bravoure & d'une Intrépidité extraordinaires ; mais son Esprit revêché, son ardeur démesurée pour la Guerre, & sa résolution de ne vouloir jamais la finir, ternissoient l'éclat de sa Valeur. On se trompe ordinairement sur le vrai Hérosisme : On le fait souvent consister dans une hardiesse extraordinaire & une intrépidité peu commune, mais à faux titre, si la Sagesse, la Justice & la Prudence ne dirigent pas le Héros. La négligence d'un seul Article de ces Vertus peut le faire périr malheureusement ; & c'est ce qui est arrivé à CHARLES XII. Faire de ses ressentimens, de son Esprit de Domination, de la Guerre & de ses autres Passions l'unique & constant Objet de son attention ; éluder toutes voies de Négociation ; tous les offres de Médiation des Puissances dont on n'a pas lieu de se défier ; faire périr les Personnes les plus distinguées & les plus généreuses de l'Etat ; exposer ses Sujets à la mort, aux misères & aux horreurs de la Guerre ; ruiner ses Provinces pour porter la désolation dans les Etats voisins, sont ce là les Caractères du véritable Héros ? La Bravoure de ce Prince, fut elle sans exemple. Il ne méritera jamais l'Eloge des Siècles éclairés, & on ne lui en décernera pas sincèrement les honneurs.

D'un

SEPTEMBRE 1741. 901

• • D'un autre côté , ne voit-on pas briller , dans le Manifeste de FREDERICH-GUILLAUME & dans toute sa conduite , la Droiture , l'Equité , le Désintéressement , la Modération , la Fermeté & la véritable Grandeur ? Faire de la Justice , de la Paix , de la Tranquilité publique , du Bien de l'Etat , du Bonheur de ses Sujets & de celui des autres Nations l'unique & constant Objet de son Amour , n'est ce pas là ce qui conduit à la Gloire la plus solide , & qui peut seul immortaliser les Souverains ? NUMA POMPILIUS n'a-il pas été révééré des Anciens & des Modernes ? Son Règne n'a-t-il pas été des plus glorieux , pendant 43. Ans , & ne l'est-il pas encore ?

NEUCHATEL

E. M\*\*\*\*\*

LÉTTRE



# LETTRE

*A l'Auteur de l'Eclaircissement qui parut dans le Journal Helvétique du Mois dernier, sur un Passage remarquable du Traité de l'Atheïsme & de la Superstition, par Mr. BUDDEUS.*

MONSIEUR,

**L**E Public, tant Catholique que Protestant, ne peut que vous savoir gré de la Pièce que vous avez donné au Journal Helvétique du Mois dernier. Non seulement cette Pièce, de même que quelques unes de celles qui paroissent de tems en tems sous la date de Geneve, & où il n'est pas difficile de reconnoître la même Plume, sont écrites d'un Stile gai & léger, qui ne peut que causer de la Gaïeté & du Plaisir à tout Lecteur de goût; mais de plus elles sont parsemées de traits fins, niais & délicats, quelques fois un peu satiriques, mais d'un Satirique sans Hauteur & sans Aigreur, incapables de blesser, toujours propres à être reçûs avec succès & à instruire utilement, tant ceux qu'ils ont en vûe, que tout Lecteur,

qui



qui dans sa Lecture cherche quelque chose de plus qu'un simple amusement. Cette dernière Pièce en particulier m'a paru l'emporter sur les précédentes, par son but plus sérieux & plus important, puis qu'elle décharge CALVIN, un des plus célèbres Réformateurs, & en sa Personne tout le Parti Protestant, en quelque sorte, d'une noire & horrible Calomnie contre les Catholiques, dont un petit défaut d'attention du Traducteur de Mr. Buddeus les rendoit coupables, & qu'en même tems elle ôte aux Catholiques un grief sujet de plainte contre eux, & leur ôte par conséquent aux uns & aux autres un nouveau sujet d'Aliénation & de Haine. Tant d'Ecrits, de Faits, & de tristes Evénemens, n'ont que trop donné lieu réciproquement depuis plus de deux Siècles à leur fatale Division. Heureusement l'on croit s'apercevoir depuis quelque tems, que, réciproquement aussi, les Esprits se rapprochent un peu & sembleroient incliner à des Dispositions plus Evangéliques; disons le même, à des dispositions plus humaines. Dans cette bonne situation il seroit triste & des plus facheux que quelque fatale bévuë ranimât de nouveau une Alienation & des Querelles à demi assoupies, & qui ne pourroient que paroître également fondées aux deux Partis. Ainsi; dans l'un & dans l'autre, tout bon Esprit, tout Cœur

bien fait, ne peut que vous être très obligé, Monsieur, de votre Eclaircissement ou Redressement. Il est à souhaiter que le nombre de ces bons & sages Médiateurs, si je puis les appeler ainsi, augmente chaque jour de part & d'autre, & qu'à votre imitation ils saisissent avec empressement toutes les occasions qui se présenteront d'avancer une Réunion si importante, si réjouissante pour le Ciel & pour la Terre, & si glorieuse au divin & adorable Chef dont l'une & l'autre Communion se reclame, & à qui tous également prétendent appartenir.

Après ce petit début, dont je n'ai crû pouvoir me dispenser, & où je me suis laissé aller de tout mon cœur, me seroit il permis, *Monsieur*, de me prévaloir de l'incognito sous lequel vous voulez bien vous cacher, pour hasarder de vous faire ici une petite Question, à l'occasion d'un endroit de votre dernière Pièce ? Et pour me servir d'une de vos propres Pensées, où vous dites si bien à propos au sujet de la méprise du Traducteur de Mr. Buddeus : *On peut sommeiller quelques fois en traduisant un Ouvrage de longue haleine* ; oseroit on vous demander si, venant à relire votre Pièce à tête reposée, vous ne seriez point porté à vous regarder come aiant aussi été vous même dans une espece de petit Assoupissement,

lors

lors que vous avez dit, à la page. 739: *Qu'il seroit plus naturel d'attribuer au Démon d'avoir appris aux Homes à se servir du Psautre CIX. pour faire périr un Ennemi, que de nous dire que c'est de lui que l'on tient une manière aussi abrégée & comode de se sauver que celle de réciter chaque jour certains sept versets du Psautier?*

Il me paroît bien, tout come à vous, Monsieur, que la première de ces choses ne peut qu'être attribuée très naturellement au Démon. Tout ce qui ne respire que Mort, noire Vengeance, Magie, & Impiété, & une Impiété de cette force, ne sauroit avoir pour Auteur que l'Ennemi de Dieu & des Homes. Mais il ne me paroît pas moins naturel, ou plutôt, il m'auroit paru beaucoup plus naturel encore, de le regarder come l'Inventeur d'une Recette de Salut, telle que celle dont il est question; puis que s'il étoit jamais venu à bout de la faire recevoir aux Homes, il se trouveroit que tout en les berçant d'une fausse, ridicule, & fole espérance, il ne pouvoit mieux s'y prendre pour causer leur Perte, & les entraîner tous avec lui dans l'Abîme. *Cette Découverte m'auroit assurément paru tout autrement digne de lui, & mieux entrer dans son Caractère, que non pas la précédente.* Cela me paroît tellement sauter

aux yeux , que je regarderois come très superflu , de m'arrêter à le prouver , si vôtre manière diferente d'envisager la chose ne m'y conduisoit.

Pour le faire donc en peu de mots , je m'en tiens volontiers à l'idée que vous nous donnez vous même du Démon , qui est de l'envisager come le Séducteur & l'Ennemi des Homes , qui cherche à leur faire tout le mal possible , & toujours un grand mal , plutôt qu'un moindre. Or quel que soit l'état de Dépravation où se trouve le Genre humain , je crois , Monsieur , que vous conviendrez sans peine , que le nombre de ceux qui se trouvent avoir des Ennemis , mais de ces Ennemis capitaux , dont l'on ne peut presque s'empêcher de souhaiter la Mort , n'est pas fort considerable. Vous avouerez aussi , j'espère , qu'il s'en trouvera moins encore qui aient le Cœur assez susceptible de Ressentiment & de Vengeance pour causer la mort de leurs Ennemis , lors que cela seroit en leur pouvoir ; & qui , quand même dans le fort de la passion ils se laisseroient aller à quelque pensée de cette nature , lors qu'il s'agiroit d'en venir à l'exécution , & qu'ils auroient tout le tems de réfléchir , ne fussent retenus par un reste de Conscience & de bone Humanité. Enfin , vous m'acorderez encore , Monsieur , que parmi ceux ci , qui déjà seront en bien moindre nombre que les précédens ,  
il

il s'en trouvera beaucoup moins encore , qui soient assez stupides & assez imbéciles , pour donner dans une idée si grossière & si bête , que de croire pouvoir causer la Mort d'un Ennemi , par la simple Récitation d'un Psaume , & assez impies pour y employer une voie de cette nature , qui devrait très naturellement les faire tout craindre pour eux mêmes. Par conséquent dans le premier cas dont il s'agit , le Démon ne pourroit jamais nuire qu'à un petit , & très petit nombre d'Hommes , eu égard à la totalité du Genre humain.

Il n'en est pas de même , ce me semble , du second. Tous les Hommes généralement ont intérêt à se sauver ; c'est la chose qui doit les intéresser avant toute autre. Tous ont une Conscience , qui , du plus au moins , leur fait sentir que leur Salut n'aura lieu qu'en suite du Renoncement à leurs Passions , & à des Penchans chéris & des plus forts. Quoi de plus tentatif , quoi de plus séduisant pour eux , que de pouvoir se flater , qu'au lieu de tous ces pénibles & douloureux Renoncemens , ils pourront également se sauver au moyen de la Récitation journalière de quelques Versets de Psaume ? Voilà donc tout le Genre humain , sans exception , en bute à la Séduction & à la Malice du Démon , & tenté par tout ce qui peut l'intéresser le plus , à donner dans le Piège. Cette

*Découverte* paroît elle *peu digne de lui* ? En peut on même imaginer aucune qui affortisse mieux l'idée que nous avons généralement de celui qui est apellé le Serpent ancien, & qui soit plus conforme a la Ruse & à l'Artifice en quoi il excelle si fort, & par où il séduisit nos premiers Parens ? Quelle joie, quelle Fête pour cet Etre méchant & rebelle à son Créateur, de lui ravir ainsi par ce seul Stratagème une grande partie des Hommes, & de procurer leur perte, par l'Espérance même de leur Salut ! Que pourroit on suposer qui *entrât mieux dans son Caractère* ?

Vous me retorquerez sans doute, Monsieur, ce que je vous disois tout à l'heure : que le nombre de ceux qui doneroient dans un Piège si grossier ne pouroit qu'être très petit, & que même vous avez peine a comprendre qu'il se trouvât qui que ce soit assez stupide & assez imbécile pour s'y laisser atraper, & pour croire fort sûr un tel moien de Salut. Cela me paroît bien ainsi à moi même, & je n'hésiterois pas a le penser tout come vous, si l'expérience de tous les jours ne s'y opposoit. Dans tous les Siècles, dans tous les Pais, & les différentes Religions, quoi de plus fréquent que de voir des gens croire mériter le Ciel, au moien de diverses Cérémonies & Pratiques autant vaines, puériles, & peu liées à la Vertu & à la Sain-

Sainteté, que la simple Récitation de quelques Versets de Psaume, & se relacher sur leurs vrais Devoirs, souvent même les perdre de vuë, à proportion de leur assiduité à la pratique de ces Cérémonies & de ces Usages? N'en voit on même pas tous les jours d'au tant hautement ceux qui négligent ces dévottes formalités, ou qui leur en préfèrent d'autres que celles qu'ils ont adoptées, & que la Religion de leur País a déclaré divines? Ceci soit dit en particulier des Chrétiens; quoi que généralement ils n'aient garde de se mettre de pair, avec les autres Peuples du Monde, quant aux lumières & au dégagement des idées grossières & superstitieuses; & il est bien vrai qu'à cet égard, come à tout autre, il seroit très naturel qu'ils les surpassassent de beaucoup. Si donc la chose a lieu de nos jours, & dans nôtre Siècle éclairé, que ne devoit ce pas être dans le Siècle de Tenèbres, de Superstition & de crasse Ignorance où vivoit St. Bernard, qui est le tems de l'Invention prétendue du Moien de Salut en question?

Sans y penser, & contre mon atente, je m'aperçois que ceci me conduit tout naturellement à vous faire une nouvelle Question: c'est, Monsieur, de vous demander, si, réfléchissant sur ce prix outré, sur le faux prix qu'a mis en tout tems & que met encore aujourd'hui le Peuple grossier à tout ce qui n'est qu'extérieur

& Cérémonie dans la Religion, vous n'en êtes pas frappé? Et combien qui en cela sont très Peuple, même parmi ceux qui d'ailleurs prétendent en être les plus distingués! Ne vous paroît il pas que cet Abus affreux qui en résulte, & que le grand Avantage que peut en tirer le Démon, & qu'il n'en tire que trop, en s'en servant pour entretenir les Hommes dans une Sécurité qui les perd, qui les perd, dis je, aussi sûrement que l'auroit fait le Secret qu'il vantoit à St. Bernard, devoit nous décréditer beaucoup tout ce Cérémoniel? Ne vous paroît il pas que ce devoit être un Objet des plus importants, une Tâche très sérieuse pour tout Prédicateur, & généralement pour tous ceux qui sont préposés dans la Société pour l'Instruction & les Mœurs, de travailler à guérir le Peuple de ce malheureux penchant qu'il a, à prendre pour Religion & pour Sainteté ce qui ne doit être envisagé que come des Aides & des Moïens, & qui hors de là n'est absolument d'aucun Prix, & est destitué de toute valeur intrinsèque; qu'il seroit capital de doner là dessus aux Hommes des Idées Chrétiennes, des Idées saines, & même de leur faire envisager ces Aides & ces Moïens come des Choses à tems, relatives aux différens états & à la différente portée des Hommes, & nullement come étant de Devoir absolu & general? Et au lieu de tant de Circonspection & de faux Ménagemens que font

Pré-



paroître à cet égard ceux même d'entre les Prédicateurs & les Moralistes qui paroissent avoir là dessus quelques Idées justes, ne devroient ils pas s'enhardir, & prendre en cela pour Modèles les Prophètes du Vieux Testament, qui en tant d'endroits parlent d'une manière si forte, on diroit presque, si cavalière, du Culte Mosaique, dont Dieu lui même étoit cependant regardé come l'Auteur, qu'il semble qu'ils ne cherchoient qu'à en inspirer du dédain, ou du moins, qu'à le faire négliger come inutile & de nulle conséquence pour plaire à Dieu? \*

Je m'arrête ici brusquement, quoi qu'il me restât bien des choses à dire; mais la Matière est délicate. Il me suffit, Monsieur, de vous avoir mis au pas; vous pourrez y suppléer vous même. Le Caractère que je ne puis que vous supposer, me fait espérer qu'il ne vous sera pas difficile. Et s'il m'a paru que vous aviez un peu pris le change au sujet du Moien de Salut que vantoit le Démon à St. Bernard, je l'envisage en vous come une de ces Absences d'Esprit dont nul Home n'est exempt; & je ne puis me laisser aller à soupçonner que ce soit l'effet d'une Dévotion trop vulgaire, ni d'aucune de ces Idées superstitieuse; dont nous avons parlé,

qui

\* Voyez Ps. 50. v. 7-16. & v. 23. Esaie. I. v. 10-18. & LXVI. v. 1-5. Jerem. VI. v. 20. & VII. Ezech. XX v. 25. Amos V. v. 21. &c. Mich. VI. v. 6. 7. 8.

qui mettroient assez de prix à la simple Lecture ou Récitation de quelques Versets de l'Écriture, pour trouver incompatible avec le Caractère du Démon, qu'il prit plaisir à voir les Hommes s'en amuser, & qu'il voulût les y induire lui même.

J'espère, Monsieur, que vous me pardonnerez ma franchise & ma liberté. C'est vous même qui m'y avez encouragé, par l'idée avantageuse & d'un si aimable Caractère, que m'ont donné de vous, & qu'en donnant de même au Public, la lecture des Pièces dont vous voulez bien le régaler de tems en tems. Je suis &c.

MONSIEUR

*Votre très humble &c.*

NEUCHÂTEL le 22.<sup>me</sup> Septembre 1741.



AUX



## AUX EDITEURS

D U

## JOURNAL HELVETIQUE

MESSIEURS,

On ne peut disconvenir que la Lettre à l'ocasion de *l'Essai sur l'Utilité du Jeu*, imprimée dans votre dernier Journal\*, ne soit d'un Home d'Esprit. Divers traits d'une Ironie si fine qu'elle a échappé à la vuë d'un grand nombre de Lecteurs, en sont tout autant de preuves. Mais cela étant, j'ai peine à concevoir coment l'Auteur a pû se méprendre si fort au sujet de la Pièce qu'il critique. Il l'envisage come une Satire ironique; & cette méprise est la source de toutes ses Remarques. Je n'ai donc, pour les faire tomber, qu'à l'avertir simplement, que c'est de la meilleure foi du monde que j'ai fait l'Eloge du Jeu, & que je suis très éloigné de blamer cette *Ocupation des honnêtes-Gens*. Je croïois m'être expliqué assés clairement, pour que l'on ne dût pas s'y tromper. Mais il m'est arrivé come un Amant bien épris d'une

d'une laide Maitresse : Quand il se jette sur ses Loüanges , & que plein d'un tendre Enthouſiaſme , il entreprend de célébrer ſes Charmes ; ceux qui ne connoiſſent point ſes véritables Inclinations , regardent ſes Diſcours come des Satires malignes , & prennent dans un ſens ironique , ce qu'il dit avec toute la naïveté d'un Amoureux du premier Ordre. Mon Critique condamne les excès du Jeu : Voilà pourquoi il a crû que j'en faiſois la Satire. Mais il ſe déclare Partifan d'un Jeu moderé , dont on ſe fait une Occupation journalière : Il ne devoit donc point me ſouſçonner trop légèrement , d'en vouloir auſſi à ce Jeu-là. Je le prie de croire , que je connois auſſi bien que lui tout le mérite d'un Uſage , ſans lequel on verroit ſouvent tout un Cercle d'Hommes & de Femmes bâiller à bouche cloſe , & tant de Gens du Bel-Air fort embarraſſés de leur figure. Quand même je n'aurois pas aſſés de pénétration pour en ſentir les avantages , l'Autorité des Perſonnes reſpectables qui le cultivent religieufement , celle du Beau-Sexe en particulier , me le feroit en-viſager avec reſpect.

Je n'y vois qu'un inconvéniënt ; c'eſt que les Gens du Bel-Air donnant au Jeu tout le tems qu'ils peuvent dérober à leurs Affaires , il ne leur reſte pas dans toute la Journée,

née, un petit quart - d'heure , pour cultiver leur Esprit par quelque Lecture. Cependant il est certain qu'une Lecture bien choisie est d'une grande utilité aux Persones de l'un & de l'autre Sexe. On en convient généralement pour ce qui est des Homes : Et pourquoi n'en seroit-il pas de même à l'égard des Dames ? J'ai souvent éprouvé que la Conversation d'une Belle, dont tout l'aquis se borne aux lumières qu'elle aura puisées dans une demi-douzaine de Romans, est bien-tôt à sec, quelque favorisée qu'elle soit de la Nature, & que si elle cesse de folatrer, ou que vous vous lassiez de lui compter des Fleurettes, elle n'a plus rien à vous dire.

Quel Remède apporter à ce Mal ? Faudra-t-il opter entre un Livre & un Jeu de Cartes ; ou retrancher au Jeu un partie de nôtre tems, pour le donner à la Lecture ? Non, Messieurs, & c'est ici où je me propose de donner une grande preuve de mon zèle pour le Bien public. Come je ne doute point que vous ne soiez animés du même zèle, je me flate que vous voudrez bien favoriser mon Projet, & donner à ma Lettre une place dans vôtre Journal.

Je me suis apliqué dès ma Jeunesse à la *Chimie* ; & après bien des Expériences, j'ai acquis dans une grande perfection l'Art de  
fun-

simplifier les *Mixtes* & de séparer les différentes Matières qui les constituent. Je me vois donc en état de composer un *Elixir*, qui fournira aux *honêtes-Gens*, qui cultivent le Jeu avec soin, un Moïen de réparer tout le vuide, que le défaut de Lecture pourroit laisser dans leur Esprit. Il est question pour celà de mettre dans un Alambic; avec un Dissolvant spécifique, dont je suis possesseur, un certain nombre de Livres choisis, desquels j'extrait tout l'Esprit, par une Opération bien dirigée. Cet Esprit, corrigé par quelques Dragmes de Sel DIANOITICON\*, forme l'Elixir que j'annonce.

Mais come je prévois que le prix pourroit empêcher bien des Gens de faire l'acquisition d'une Drogue si salutaire, je me propose de la donner *gratis*, & je demande seulement pour celà; que le Souverain m'accorde un Privilège exclusif pour vendre une Eau de ma composition, admirable pour blanchir & conserver le Teint. Je compte que le profit que je retirerai de cette Eau, me dédomagera amplement des fraix que je pourrai faire pour l'*Elixir*.

Je ne vois plus qu'une difficulté dans le débit de cette excellente Composition: Les Persones qui en auroient le plus grand besoin, seront assurément les moins empressées à s'en pourvoir. J'en parle par expérience; puisqu'  
 aiant

\* DIANOITICON est pris d'un mot Grec, qui signifie DISCERNEMENT.

aiant laissé transpirer quelque chose de mon  
 Dessein, il est arrivé que les Dames de ma  
 Conoissance, auxquelles l'usage de mon  
*Elixir* est le moins nécessaire, ont été précé-  
 sèment les seules qui m'en aient demandé.  
 Mais il y a moïen encore de remédier à cela.  
 Je remettrai les Figuettes destinées pour les  
 Dames, non point aux Dames elles-mêmes,  
 mais aux Cavaliers de chaque Société. Ceux-  
 ci auront soin d'en verser de tems en tems  
 quelques gouttes dans une Tasse de Thé, ou  
 de Café, qu'ils offriront à une Dame. Ils ré-  
 pondront ainsi parfaitement aux vuës que  
 doivent se proposer les Pères & les Mères,  
 en permettant aux jeunes Demoiselles de  
 voir des Cavaliers. Ces vuës sont de leur for-  
 mer l'Esprit; & au moïen de mon Invention  
 merveilleuse, nous n'aurons plus aucun Ca-  
 valier qui ne soit en état d'y contribuer. Car  
 ils seront tous capables, à ce que j'espère, de  
 présenter une Tasse de Café. C'est ainsi qu'a-  
 vec un peu d'industrie, on peut tirer parti de  
 tout le Monde.

Mais ces Messieurs me permettront de les  
 avertir, qu'il leur seroit fort honteux que les  
 Dames, par le secours de mon *Elixir*, pa-  
 russent plus savantes qu'eux; c'est pourquoi  
 ils ne feront pas mal d'en avaler de tems en  
 tems quelques gouttes. Il conviendroit mieux,  
 je le fai, qu'ils travaillassent eux mêmes à s'inf-  
truire

truire par la Lecture ; car j'avouë ingénûment , qu'une Science acquise de cette manière , doit produire de meilleurs étets que celle dont on sera redevable à la *Chimie*. Quelques heures de la matinée pourroient être sacrifiées à cela. Cependant, come il y a plusieurs Cavaliers, qui après avoir donné au Jeu la meilleure partie de la Nuit , sont obligés de se lever si tard , qu'il ne leur reste plus avant le Diner qu'une heure ou deux ; & qui donnent religieusement ce tems-là à leur Toilette, dans le but loüable de plaire aux Dames ; je veux bien subvenir à leurs besoins ; d'autant plus que je compte bien de leur vendre une bonne dose de mon *Eau pour le Teint*. Je leur permets donc de se ranger , dans un Cercle , au nombre des Femmes , & on leur offrira come à elles du Café avec de l'*Elixir*.

Le Choix des Livres qui doivent entrer dans l'Alambic , est sans doute ce qu'il y a ici de plus important. Qui ne fait que bien souvent il vaudroit mieux qu'une Dame fût sans aucune Lecture , que d'avoir fait celle de certains Livres ? Or je travaille principalement pour ce Sexe aimable ; c'est à lui sur tout que je souhaite d'être utile , & je déclare que je veux composer mon *Elixir* à son usage & dans le gout qui lui convient. Cela n'empêchera pas que les Cavaliers, qui seront dans le cas d'en avoir besoin , ne puissent s'en contenter. On ne s'atend pas à les voir plus Savans



vans que des Femmes ; & ils n'auront pas lieu de se plaindre de moi , si je leur fournis les moyens d'aller du pair , par leurs Connoissances , avec la plû-part d'entre elles.

Un Choix judicieux des Livres sur lesquels je dois opérer , étant donc si essentiel à la réüffite de mon Desein ; je n'ose point m'en fier à mes propres Lumières. C'est pourquoi j'invite les Gens d'Esprit & de Goût , qui ont quelque zèle pour le bien de la Societé , à m'aider de leurs Conseils. Les Dames dont le Génie est cultivé , dont l'Esprit est orné de belles Connoissances , m'obligeront en particulier infiniment , si elles veulent bien me dire là-dessus leur pensée. Elles doivent être persuadées que j'y ferai toute l'atention possible ; & cela d'autant plus , que suivant les aparences ; leur sentiment sera dégagé de toute Pédanterie , & qu'elles peuvent connoitre , par expérience , quels Ouvrages sont les plus utiles à leur Sexe.

On vous adressera , Messieurs , les Lettres qu'on me fera l'honneur de m'écrire , & vous me les communiquerez , s'il vous plaît , avant que de les donner au Public ; afin que , s'il est nécessaire , je puisse y répondre le même Mois. Je suis avec beaucoup d'estime &c.

NEUCHÂTEL le 26. de Septembre 1741.

N D D

NOU



## NOUVELLES LITÉRAIRES

Sur quelques ACADEMICIENS de Paris.

**L**E Jour de la St LOUIS, l'Académie Française fut assemblée, selon la coutume. Ce qui s'y passa de plus particulier, c'est que Monfr. de FONTENELLE fit un Compliment des mieux tournés à ses Confrères, come vous pouvez juger, où il exposa qu'il y avoit cinquante ans qu'il avoit l'honneur d'être Membre de l'Académie. Le cas est rare ; il faut y être entré assez jeune, & vivre longtems pour avoir ainsi ses Lettres d'Académicien Jubilé.

Le Père BAUDORI Jésuite, qui a succédé au Père Porée, cet habile Professeur d'Eloquence, trouva le secret de faire entrer dans sa Harangue inaugurale l'Eloge de Mr. de FONTENELLE. Il y dit en fort beau Latin. „ Que ce Savant a su „ doner son urbanité à la Philosophie, sa clarté à la Métaphi- „ sique, sa prudence & sa retenue à la Phisique, son élé- „ gance & sa précision aux Mathématiques, le brillant de son „ esprit à la Poésie & à l'Eloquence. Citoyen & presque l'Ho- „ me de la République des Lettres, sans être Esclave d'au- „ cune Faculté en particulier, parce qu'il est supérieur à tou- „ tes . . . Noble Panegiriste des Illustres Académiciens ses „ Confrères, qui doivent, dirai-je souhaiter, ou redouter „ ses Eloges, puis que ses Ecrits les éfacent en quelque sorte, „ & les célèbrent en même tems.

Cette dernière pensée a été trouvée un peu trop recherchée. L'Abé des FONTAINES, dans ses Observations sur les Ecrits modernes, a fait sur cet endroit de la Harangue une Remarque beaucoup plus naturelle. Come ces sortes d'Eloges, dit-il, suposent la Mort, quelque beaux qu'ils soient, je crois que personne n'est empressé d'y donner occasion, qu'ainsi personne ne les souhaite.

Ce n'est pas seulement les Académiciens qui doivent redouter ses Eloges. Des Tiers s'y sont trouvé quelquefois maltraités. Vous n'avez pas oublié l'Eloge de Mr. SAURIN, que

que l'on a placé dans la Partie Historique des Mémoires de l'Académie de 1737. qui fut imprimée à Paris l'Année dernière. Vous vous rappelez, sans doute, un endroit fort injurieux contre Messieurs les Suisses, où ils sont taxez assez ouvertement de calomnie contre Mr S. Ce trait partant de la main de Monfr. de F. en est beaucoup plus perçant que s'il venoit de tout autre. Vous avez donné dans votre Journal du Mois de Janvier dernier, une Lettre, d'un Anonime d'Iverdun, qui sans sortir du respect & des égards dûs à ce Savant, ne laisse pas de se plaindre assez vivement de ces expressions peu mesurées. Il rapelle la Lettre Pénitente que Mr. S. écrivit autrefois après son évasion, à Monfr GONON son Ami, & que vous avez insérée dans le Mois d'Avril 1736 \* c'est à dire environ deux Années avant la Mort de cet Académicien. Dans cette longue Lettre, le Coupab'e avoit avoué toute sa turpitude, & il n'y avoit plus moyen de le rehabiliter. Il eut tout le tems de s'inscrire en faux contre cette Pièce, ou par lui même, ou par ses Amis, s'il avoit vu quelque jour à pouvoir la rendre suspecte. Il est vrai que celui qui la communiqua ne se vanroit pas de l'avoir en Original. Il avertissoit seulement qu'il n'y avoit qu'à la lire d'un bout à l'autre, pour demeurer convaincu qu'elle n'étoit pas supposée. Il ajoutoit que plusieurs Particuliers en avoient encore des Copies, parfaitement semblables à celle qu'il avoit publiée. Aussi personne n'a douté de l'authenticité de cette Lettre.

Nous venons de voir dans le dernier Volume de la Bibliothèque raisonnée de nouveaux Mémoires qui tirent tout à fait au clair cette affaire \*\* . Un Home de Lettres de Lausanne, qui ne se nomme pas, a cru que quand l'Eloge de Mr. S. paroitroit dans l'Edition des Mémoires de l'Académie qui se fait en Hollande, il étoit absolument nécessaire qu'il parut en même tems, dans ce Pais là, un Mémoire justificatif contre le trait injurieux à sa Nation. Il a donc fourni tous les éclaircissémens nécessaires pour bien constater ce qui avoit été autrefois avancé contre Mr S. en Suisse. Ce Mémoire est d'une évidence & d'une force à laquelle il est difficile de ne se pas rendre. Il confirme parfaitement tout ce que vous avez produit dans divers endroits de votre Journal, sur ce chapitre. Mais voici quelque chose de bien singulier là dessus.

A la suite de cette Lettre, il en paroît une autre de l'Abé d'Olivet, & qui vient à l'Apui du Mémoire. Elle porte pour

N n n 2

titre,

\* Mercure Suisse, Avril 1736. pag. 52.

\*\* Brbliot. raison. Tom. XXVI. pag. 311.

titre, Lettre de Monfr. l'Abé d'Olivet concernant Messrs. Rousseau & Saurin\*. On y voit qu'il y a dix ou douze ans que cet Abé passa à BRUXELLES en allant en Hollande, qu'il s'entretint fort amplement avec le Poëte Rousseau sur le compte de Mr. S. Il vit entre ses mains une Copie légalisée de la Procédure criminelle faite à Berne en 1689 contre S après sa fuite. C'est le Comte du Luc qui procura cette Copie à cet Exilé, je veux dire au Poëte, qui étoit alors dans son Hotel à Solcure. L'Abé voyageur vit encore quatre Lettres que S. avoit écrites au Ministre Gonon, lors de sa fuite, dont trois sont en Original. S. y fait l'aveu de ses Crimes, & nommément de ses Larcins. Il y a beaucoup d'apparence que parmi ces Lettres se trouvoit l'Original de cette longue Lettre pénitente, insérée dans le Mercure Suisse de l'An. 1736. On voit encore dans cette curieuse Lettre de l'Abé d'Olivet, l'usage que R. prétendoit faire de ces Pièces. Les Curieux pourront voir dans la Bibliothèque raisonnée un Mémoire dressé par R. qui est en entier dans cette Lettre de l'Abé. Voilà donc un Académicien qui vient servir de second à l'Anonyme de Lausanne, pour repousser les Traits injurieux aux Suisses, d'un de ses Confrères. Le Phénomène doit paroître nouveau.

On voit encore dans cette même Lettre les protestations que faisoit R. de n'être point l'Auteur des infames Couplets qui le firent exiler de France. On dit que depuis quelques Années la moitié de Paris est revenue là dessus. On verra avec plaisir les Réflexions de l'Abé sur cette Question. Il est assez réservé sur ce point délicat. Il panche cependant beaucoup à décharger son Ami. Il marqua le même zèle, il y a quelques Années, pour oter à Mr. Baile l'Avis aux Réfugiés, mais personne ne s'est rendu, & on l'a même réfuté assez vivement\*\*.

Voilà bien du noir, & même du Tragique. Il faut vous offrir quelque chose d'un peu plus gai. C'est un usage bien entendu que celui du Théâtre de Paris, où après la Tragédie on donne toujours une petite Pièce égayée pour dissiper le sombre & le lugubre que la première Représentation avoit laissé dans l'Esprit des Spectateurs. Le Père LOMBARD nous fournira ici ce qu'il nous faut. Ce Jésuite a composé une Ode qui vient de remporter le prix de Poësie des Jeux Floraux à Toulouse. Elle a pour titre, Le Règne de Louis XV. Cette Pièce a été couronnée avec beaucoup de justice. Les Vers en

\* Bib. rais. T. XXVI. pag. 342.

\*\* Journal. Helvet. Mars 1739. pag. 271. & Septemb. pag. 21.

sont fort beaux On y voit un Génie véritablement Poétique. Parmi les événemens qui illustrent ce Règne, le Poëte n'a pas publié le Voiage des Académiciens au Pole. Il les appelle poëti- quement des Modernes Jafons. Mais come tous les Lecteurs n'auroient pas su les reconoitre sous cette Figure, il s'expli- que plus clairement dans une Note Marginale, où il dit qu'il entend par là Messieurs REVOLE & MAUPERTUIS, qui ont été au Pole, pour mesurer la Terre, & fixer sa Figure.

Malheureusement la Glose est plus obscure que le Texte. Tous ceux qui ont vu cette curieuse Note se sont demande qui étoit ce Monfr REVOLE, que l'on fait ici le Chef de cette Mission d'Astronomes. Ce prétendu Académicien n'est connu de personne, & tout le monde sait qui sont les trois qui ont fait le Voiage de Lapouie. Pour avoir la Cle de cette Enigme, on s'est vu réduit à aller au Poëte lui même. On lui a demande d'où il avoit tire le nom de cet Académicien, jusqu'ici in- connu à tout autre qu'à lui. Voici sa Réponse :

„ J'ai un bon Garant de ce que j'ai avancé, a t il dit. C'est  
 „ Mr. de Voltaire, il est mon Auteur, & je n'ai parle qu'a-  
 „ près lui. On fait que depuis quelques Annees, il s'est jette  
 „ dans les profondeurs de la Philosophie & des Mathemati-  
 „ ques. Ce nouveau genre d'etude l'a fort lie avec les Aca-  
 „ demiciens de Paris, & il les conoit parfaitement. Il donna  
 „ au Public, il y a quelque tems, une Epitre sur la Modera-  
 „ tion, où il y a ces deux Vers, qui me sont toujours restez  
 „ dans l'Esprit, & où il a désigné par leur nom les deux prin-  
 „ cipaux Astronomes qui ont été au Nord. Voici comment  
 „ il s'est exprimé là dessus.

„ Revole, Maupertuis, de ces Deserts glacez  
 „ Ou les raisons du jour sont six mois éclipez &c.

Risum teneatis amici. Nous voici tout de bon au Récréa- tif. Mr. de Voltaire exhortoit son Ami de Maupertuis à revenir au plutôôt de ce Pais disgracié, & le bon Père Jésuite prend ce Rapel pour un Compagnon de voiage de l'A- cadémicien. Je savois bien que les Poëtes ont le privilège de personnifier presque tous les Etres; mais je ne me serois pas attendu qu'une simple invitation devint un Home, & même un Astronome, apele Mr REVOLE. Dans toutes les Meta- morphoses d'Ovide, je n'en sache aucune d'aussi extraordi- naire que celle là.

Je ne doute point que le P. LOMBARD, en Home d'esprit, n'ait ri de sa méprise come les autres, quand il en aura été

averti. Il a du se divertir de ce Revole de Voltaire travesti en un grave Académicien. Je suis un peu plus embarrassé de la contenance de Messrs. les Académiciens de Toulouse, quand ils ont reconu le qui pro quo. La gravité des Juges ne leur permet pas de rire come les autres. On se demande coment le Corps entier de ces Académiciens assemblez pour l'examen de cette Ode, qui l'ont lue & relue à plusieurs reprises, qui ont épluché jusqu'aux moindres expressions, avant que de lui assigner le prix, n'ont pas aperçu ce Passevoiant caché dans la Note, & n'ont pas chassé cet Académicien intrus, avant l'impression de l'Ode?

Quoi que ces Méprises aient quelque chose de burlesque, l'équité veut que nous les passions aux Etrangers qui n'entendent que mediocrement nôtre Langue. En voici une de ce dernier genre, qui pourra servir d'exemple. Je la trouve dans le CRAFTMAN de Londres. C'est un Papier périodique qui a beaucoup de cours, & qui est fait par des Gens d'esprit qui ataquent souvent le Gouvernement. Dans une de ses Feuilles qui parut au Mois de Septembre 1735 le Nouvéliste décrit la Grote de Merlin, que la Reine faisoit construire dans ce tems-là, dans sa Maison de Richemont. Il orne cet Article de quelques traits d'Erudition Pour cela il a recours à quelques Citations. Il en tire une du Dictionaire de Trévoux, où par équivoque il prend le nom du lieu pour le nom de l'Ecrivain même. „ Le savant Monsieur TREVoux dit-il, „ nous apprend dans son Dictionaire, que Merlin est un Nom „ générique qui se donne à tous les Magiciens, & qui vient „ de nôtre Merlin Anglois, fameux Enchanteur qui florissoit „ au V. Siècle.

Je l'ai déjà dit; il me semble que l'on ne doit relever ces sortes d'équivoques des Etrangers, qu'avec beaucoup de retenue C'est quelquefois nous mêmes qui y donnons lieu. Etoit-il naturel de désigner le nom d'un Dictionaire simplement par le lieu de l'Impression, come on l'a fait à l'égard de celui de Trévoux? Tous les autres portent constamment le nom de leur Auteur. Il y a une raison particulière qui a fait qu'on s'est devoié de cette Règle, mais que l'on est dispensé de savoir en Angleterre. Ce Dictionaire est proprement celui de Furetière avec quelques Aditions faites en Hollande & en France. L'intention étoit bien de l'intituler de cette manière quand on pensa à le réimprimer. Mais l'Académie Françoisé, qui ne pouvoit pas souffrir le nom de Furetière, eut assez de crédit pour empêcher cette Edition, & la Capitulation fut que

\* C'est le Numero 491.

que l'Auteur dont le nom les bleffoit, n'y paroîtroit point. Peu de Gens font informez de ce détail. Il n'est donc pas surprenant qu'il n'ait pas pénétré en Angleterre. Je voudrois bien que l'on put excuser aussi aisément Monfr. REVOLE, que Monfr. TREVOUX. Ce seroit quelque chose de plaisant si quelque imagination badine se divertissoit à nous donner un Piologue entre cet Académicien de nouvelle Création, & le nouveau Faiseur de Dictionnaire. Mr. REVOLE brilleroit beaucoup sur l'Astronomie; mais il seroit effacé par le savant Mr. Trévoux, dont le savoir est beaucoup plus universel.

Voici un second Exemple de ces sortes de méprises, que me fournit le Père Nicéron. „ JEAN JUSTIN CIAMPINI „ étoit un Savant de Rome qui mourut en 1698. FERDI- „ NAND FABIANI a fait imprimer à sa Louange un Livre „ intitulé. Il merito applaudito. Il ramasse dans cet Ouvrage „ tous les Eloges qui ont été donnez à Mr. CIAMPINI, soit „ en vers soit en prose, dans différens Livres. Le Compilateur „ a fait une plaisante bévue, qu'il ne sera pas inutile de rapor- „ ter, pour faire voir à quoi on s'expose quand on veut tirer „ quelque chose d'une langue qu'on n'entend qu'imparfaite- „ ment. En citant un Voïage d'Italie, il a cru que ces deux „ mots, Enrichi de deux Listes, qui sont à la fin du Titre, „ étoient le nom de l'Auteur du Voïage. Et sur cela il marque „ que Monsieur Enrichi de deux Listes n'a pas manqué de ren- „ dre justice au mérite de Mr. CIAMPINI \*.

Ces particularitez Littéraires sont de vieille date. En voici donc de plus fraîches. En vous citant un endroit du dernier Volume de la Bibliothèque Raisonnée, j'ai oublié de vous marquer qu'il sera effectivement le dernier, & que le Journal finit à ce XXVI. Volume. Il va être suivi incessamment d'une Table générale. Mais on nous fait espérer qu'il reparoitra bientôt sous un autre Titre, & peut être chez un autre Libraire. On nous assure aussi que les Ouvriers feront les mêmes. On auroit tort de les changer, car ils y réussissent fort bien.

La Bibliothèque Germanique finit aussi au L. Volume. Mais ce ne sera de même qu'un changement de Titre & de Libraire. Elle reparoitra à la Haie chez Beauregard, sous le titre de Journal Littéraire d'Allemagne, de Saxe & du Nord. Par là il y aura donc encore un petit Conflit de Jurisdiction entre ce Journal & le vôtre. Mais pour éviter toute hostilité on pourra nommer des Plenipotentiaires qui fassent un Acomodement entre

\* Le Père Nicéron, Mem. pour l'Hist. des Hommes illust. Tom. IV. à l'Art. Ciampini.

re vous. On pourra proposer de donner à l'un la Suisse Allemande & à l'autre la Française, quoi que ce partage soit un peu inégal.

Le P. de Colonia est mort depuis peu dans le Collège des Jesuites de Lion. Il étoit Bibliothécaire. Il est Auteur de divers Ouvrages. Le célèbre Mr. Rollin, connu par son excellente Plume, & l'Abé Sevin, Garde de la Bibliothèque du Roi, sont aussi morts à Paris depuis peu. Le P. de Montfaucon, quoi que d'un age fort avancé, entreprend un Ouvrage nouveau. C'est la Description des différentes Modes de l'Habit François, dès le commencement de la Monarchie. L'Abé Pluche prépare deux nouveaux Volumes de son Spectacle de la Nature.



## T A B L E.

<b>L</b> ettre aux Journalistes sur l'Agriculture.	820
Essais d'Agriculture sur les Arbres sauvages & stériles.	821
Réponse à la Critique de la Lettre d'une Mere à son Fils.	842
Remarques sur l'Origine de l'Imprimerie.	852
Ode sur l'Atheisme, adressée à Mr. le Professeur Maurice.	873
Suite de l'Extrait de l'Hist. de Fred. Guillaume Roi de Prusse.	880
Lettre à l'Auteur de l'Eclaircissement sur un Passage du Traité de l'Atheisme & de la Superstition de Mr. Buddeus.	902
Aux Editeurs sur la Lettre à l'occasion de l'Essai sur l'utilité du Jeu.	913
Nouvelles Littéraires sur quelques Académiciens de Paris.	920

### ERRATA du Mois de Juillet.

Page 709 l. 14. Fibres, lisés Filières.